## "GERMAINE POINSO-CHARPUIS, TÉMOIN DE SON TEMPS" Un colloque à Marseille les 20, 21 et 22 novembre 1997

Organisé par l'Association « Les femmes et la ville », un colloque vient d'avoir lieu à Marseille sur la personnalité et la carrière de Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), qui fut député des Bouches-du-Rhône et ministre de la Santé publique et de la population.

Cette réunion, programmée sur trois journées, avait le concours scientifique de l'Université de Provence et du Centre inter-régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, avec l'appui de la Ville de Marseille et du Conseil régional.

La plaquette d'invitation présentait les travaux ainsi :

« Germaine Poinso-Chapuis a été la première Française ministre de plein exercice, ce que tout le monde semble a avoir oublié.

Comment cette avocate marseillaise, d'origine assez modeste, a-t-elle accédé à de si hautes responsabilités ? Comment les a-t-elle assumées ?

Féministe militante, réformatrice hardie et inventive, "ingénieur social" infatigable au service des handicapés, elle tient une place importante dans l'histoire de la République et dans l'histoire des femmes.

En célébrant le cinquantenaire de son accès au gouvernement (novembre 47), l'Association "Les Femmes et la Ville" souhaite lui rendre dans la mémoire collective toute la place qu'elle mérite.`

### Liste des intervenants

ALPHAND Edmond Magistrat

ANTOMARCHI Véronique Docteur en Philosophie
ARNAUD Stéphanie Etudiante-chercheur en histoire

ASSATHIANY Roland Ancien Directeur Général de l'Action Sanitaire et Sociale (DRASS) en Ile de France BARJOT Alain Conseiller d'Etat honoraire, Ancien directeur de cabinet de Germaine Poinso-Chapuis

BELET Nicolas Secrétaire Général du CREAI

BETHOUART Bruno Maître de conférence à l'Université du Littoral (Histoire) Boulogne-sur-Mer

BOUGEARD Christian Professeur à l'Université de Bretagne occidentale (Histoire)

CANOVAS Roland Président du CREAI

CHASTAGNARET Gérard Professeur à l'Université de Provence (Histoire), Directeur de l'UMR-TELEMME

CHAUVIERE Michel Directeur de recherches au CNRS (Sociologie)
CHELINI Jean Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III (Histoire)

COPPOLA Christian Educateur Spécialisé
COPPOLA Maguy Assistante Sociale au CREAI

DE CAIX Hélène Documentaliste

DERMENJIAN Geneviève Docteur en histoire. Professeur à l'IUFM Aix-Marseille et Maître de Conférence

à l'Université de Provence

FAGES Jean Ancien Secrétaire Général du CREAI

GAUNEAU Jacques Educateur Spécialisé. Ancien Directeur d'établissement

GAUNEAU Paule Assiste Sociale chef au CREAI

GOUTALIER Régine Maître de conférence honoraire à l'Université de Provence

GUILLON Jean-Marie Professeur à l'Université de Provence (Histoire)

KNIBIEHLER Yvonne Professeur émérite honoraire à l'Université de Provence

MARAND-FOUQUET Catherine Historienne

MENCHERINI Robert Maître de conférence à l'Université d'Avignon (Histoire)

MOSSUZ-LAVAU Janine Directrice de recherches au CEVIPOF (centre d'Etude de la Vie Politique Française)

MURAILLE Francine Secrétaire au CREAI

PATILLON Hubert Educateur Spécialisé. Ancien Directeur d'établissement

PRESTWICH Patricia Professeur à l'Université d'Alberta (Canada)

RIANI Annick Docteur en Histoire

RICHARD Eliane Maître de conférences honoraire à l'Université de Provence

ROCA Jacqueline Maître de conférences en Histoire à l'IUFM de Reims et en délégation à l'IUFM de Toulouse

ROGER Joseph Médecin Psychiatre

SAVY André Médecin Psychiatre. Ancien Directeur d'établissement

TOUQUET Germaine Présidente des équipes féminines du MRP

## A l'Académie française MAURICE SCHUMANN A RECU FRANÇOIS JACOB

François Jacob, biologiste, lauréat du Prix Nobel en 1965, a été reçu à l'Académie française le 20 novembre. Le discours de réception a été prononcé par Maurice Schumann.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE

5 Juin 1997

Après avoir déclaré ouverte (à 14 h 45) notre réunion<sup>(1)</sup>, le Président **Jacques Mallet** invite l'assistance à marquer d'une minute de silence le souvenir de nos amis décédés depuis notre dernière assemblée. Ils seraient une trentaine d'après les recoupements de notre Secrétaire général, dont nos prestigieux et fidèles amis Alain Poher et P.H. Teitgen. Leurs noms seront rappelés par notre inamovible Jean Coville au cours de la messe qui sera célébrée en leur mémoire à l'issue de la séance.

\* \*

Le président **Jacques Mallet** introduit le débat par le rappel que notre amicale est surtout une grande amitié qui perdure entre militants toujours animés de l'idéal de leur jeunesse. Bien sur, la fidélité à nos luttes passées ne signifie pas que nous constituons une association d'anciens combattants mais que nous continuons de croire aux valeurs qui nous ont réunis et voulons, dans un monde qui a perdu ses repères, apporter au débat politique l'éclairage d'une éthique de vie. C'est ainsi que, selon le voeu du Comité directeur tenu ce matin, il vous sera fait quelques suggestions qui ont paru de nature à transmettre aux générations montantes le flambeau de notre espérance.

Le succès de notre colloque du 10 décembre dernier "Regards sur le M.R.P", tenu à notre initiative avec le concours de "France-Forum" et qui, par les apports de témoignages vécus, a permis des mises au point faisant justice d'interprétations...erronées, s'inscrit dans cette démarche. A noter que le compte rendu de ce colloque, édité par France-Forum, vous sera adressé prochainement. Document de référence, vous pourrez ainsi apprécier la richesse et la qualité des rapports et interventions.

Dans cette même optique, nous nous félicitons de l'intérêt renouvelé que vous nous dites porter à la lecture de notre bulletin de liaison notamment des témoignages publiés et des inédits tirés des archives de notre ami Parini, que nous ne saurions trop remercier de son dévouement à assurer en temps utile la parution du "M.R.P.vous parle!". Ce qui m'amène à déplorer qu'un incident technique vous prive de la distribution prévue pour ce jour de notre dernier numéro dont, sous quelques jours, vous pourrez apprécier la richesse du contenu.

Mais il est temps de donner la parole à votre Secrétaire général, auquel il appartient de vous présenter le rapport d'activités de l'année écoulée.

## Rapport d'activités

Cyriaque Decamme, Secrétaire général, présente son rapport.

Chers amis,

Au temps de notre jeunesse peut-être vous aurais-je dit "Mes chers camarades" avec cette connotation de connivences et d'amitiés qui dominait nos rapports dans notre élan à refaire le monde, plus soucieux que nous étions d'engagement que d'emplois honorifiques ou de prébendes. C'est précisément l'exemple des grands anciens qui sacrifiaient leurs commodités au devoir (quel mot désuet) qui m'a conduit, en dépit d'une disponibilité incertaine, d'une compétence hésitante et sans aucun titre à faire valoir, à accepter la succession de notre ami Coville dont je ne saurais prétendre ni à l'assiduité ni à la flamme épistolaire.

D'où le pensum de mon rapport d'activités.

Le point d'orgue en a été notre colloque "Regards sur le M.R.P" dont notre président vient de si bien parler que je n'aurais rien à y ajouter si je ne souhaitais vous dire combien j'ai apprécié le rappel de la part éminente prise par nos amis dans le relèvement et la modernisation d'un pays dévasté, voué au chaos par ceux-là mêmes qui attisaient le mécontentement d'une population soumise aux restrictions, ce qui ne ressort guère de la plupart des chroniques historiques.

Sans doute l'audience de nos travaux demeurera assez confidentielle mais elle aura tout de même apporté aux universitaires, chercheurs et thésards de bonne foi, les matériaux qu'un dénigrement partisan ou amnésique contribuait à occulter. Qui rappelle que la modeste obstination de Robert Schuman a eu raison des grèves insurrectionnelles de 1947 ? Ou encore qu'avant les "accords de l'Elysée" de 1963 la réconciliation franco-allemande était scellée dès 1950 par l'entente Adenauer-Schuman ? Assurément pas les grands médias!

Soyons fiers de notre M.R.P. et persévérons par le moyen de notre bulletin de liaison à "remettre les pendules à l'heure". Acceptons de donner de notre temps à l'écoute d'une jeunesse à la recherche de modèles et d'un idéal dont sont justement porteurs les démocrates-chrétiens.

C'est bien le sens de l'initiative porteuse d'avenir de notre amie Marguerite Colin qui a réuni à son domicile (un dimanche après-midi!) une trentaine d'étudiants conduits par Xavier Corval (Sciences-Po) pour entendre et interroger nos caciques confirmés que sont Pierre Dhers et Fernand Chaussebourg sur les origines et l'épopée du M.R.P. et sur ce que peut apporter à notre société l'inspiration démocrate-chrétienne. (Quand votre Président vous disait que nous ne sommes pas que d'anciens combattants!)

Nous avons eu aussi notre banquet annuel et son habituel succès fait, plus encore que de la qualité des mets et des splendeurs du "Salon Boffrand", mis à notre disposition par le Président du Sénat, du plaisir de retrouvailles bavardes.

Enfin, je dois rappeler la participation de nos délégations aux obsèques de nos morts;

Il me reste à vous entretenir de nos préoccupations matérielles.

Sachez, par exemple, que si nous avons cru devoir

<sup>(1)</sup> Préalablement à l'ouverture de la séance, Cyriaque Decamme, responsable de l'organisation matérielle de la réunion, constatant la surprise, voire le mécontentement de plusieurs sur le choix d'une salle de réunion dont les accès ne leur étaient pas familiers, précise les contretemps qui ont conduit à cette solution et se félicite de la compréhension des autorités du Sénat qui évite à notre association la location d'une salle dont, d'après ses recherches, le coût tournait de 10 000 à 12 000 francs, dans les meilleurs cas.

convier à notre assemblée de ce jour 450 adhérents ayant cotisé entre 1994 et 1997 (92 ont répondu présents, 88 se sont excusés : éloignements, handicaps, maladies, obligations diverses) à la date de ce jour nous ne comptons que 120 cotisations pour 1997 et avons enregistré seulement une vingtaine d'abonnements! C'est peu pour un fichier d'environ 1200 noms.

Bien sûr, outre le rappel figurant dans chaque livraison du "M.R.P vous parle" pourrions-nous adresser des rappels individuels, mais les retours favorables couvriraient-ils le coût des envois?

Encore que j'aurais aimé vous faire grâce de nos soucis concernant le fonctionnement de notre secrétariat, de l'inadaptation de nos locaux et de l'obsolescence de notre équipement (notre ordinateur risque de nous lâcher, entraînant la perte de notre fichier informatisé) je me dois de vous informer de nos projets, d'autant qu'ils ont un coût.

Sachez que votre Comité directeur de ce jour nous a autorisés, sur le rapport circonstancié de Jacques Parini, à acquérir un matériel adapté à nos besoins (coût approximatif 25 000 fr) et de recruter une secrétaire à temps partiel (à la diligence d'Henri Sportès).

Remarque faite, toutefois, que la mise en place de notre réorganisation demeure subordonnée à la jouissance de locaux qui nous seraient définitivement affectés. Or, si nous sommes bien propriétaires des pièces que nous occupons, il reste que Force Démocrate, avec laquelle nous cohabitons, souhaiterait, dans le cadre du réaménagement de son siège, un échange de locaux (à surfaces égales s'entend) et que celui-ci est subordonné à la poursuite de l'avancement des travaux. Circonstances aggravantes : à la demande de Force Démocrate (dont, précisons-le, nous usons des facilités : photocopies, permanence téléphonique, mais aussi de toilettes dont nous sommes dépourvus), nous avons accepté de leur prêter une pièce pour installer leur accueil pendant l'aménagement de leurs locaux affectés à cet emploi. Vous imaginez la commodité de notre permanence! Estimant que la situation ne peut se prolonger, votre président doit prendre l'attache des responsables de Force Démocrate.

S'agissant des archives que nous avions en dépôt, lorsque nous disposions d'un local à cet effet, nous vous informons que nous en avons assuré le transfert à la Fondation des Sciences Politiques, qui en a confié le dépôt aux Archives Nationales, ou elles rejoignent la masse des documents qui lui avait été confiée par nos responsables nationaux au début des années soixante. Bien sûr elles peuvent y être consultées. Rappelons qu'il serait souhaitable que ceux d'entre vous qui possèdent des archives nous les transmettent avant leur mise éventuelle au pilon par leurs héritiers.

Concernant "Le M.R.P vous parle" je n'envisagerai que les aspects matériels ; sa ligne et son contenu seront examinés à la rubrique prévue à notre ordre du jour.

Sachez que le coût de chacune de nos quatre publications annuelles est de l'ordre de 30 000 frs, notre tirage d'environ 1500 exemplaires et que nos tentatives pour réduire celui-ci se sont avérées vaines puisque si nous avons radié de nos listes les bénéficiaires à titre gratuit qui ne s'étaient pas manifestés depuis longtemps, nous y avons ajouté les noms d'universitaires, historiens, chercheurs, journalistes plus ou moins sympathisants, tous susceptibles de pallier les insuffisances de mémoires oublieuses.

Reste évidemment à envisager les moyens d'essayer d'équilibrer les recettes avec les dépenses. C'est à quoi a réfléchi votre Comité directeur ce matin : essayer de bénéficier de publicités d'entreprises publiques (Henri Poumerol), d'entreprises amies (Pierre Nicollay) et autres suggestions aux résultats très aléatoires. In fine sur la proposition très argumentée de Jacques Parini, le Comité directeur vous propose de porter de 50 à 100F le prix de l'abonnement des non adhérents et de 40 F à 80 F celui des adhérents.

Vous aurez à vous prononcer sur cette augmentation après avoir pris connaissance du rapport financier.

Puisque nous en sommes au problème de la publication de notre documentation, je vous signale que notre ami Henri Poumerol utilise ses talents de journaliste et d'archiviste pour constituer, année après année, l'éphéméride des événements qui ont marqué la vie du M.R.P. Si l'initiative vous intéresse (elle a un coût) faites le lui savoir.

J'ajoute que vous aurez à vous prononcer sur l'admission de notre ami Chautard, dont chacun se souvient des services éminents rendus à notre amicale, au nombre des membres de notre Comité d'honneur puisqu'il a renoncé au Comité directeur, ainsi que sur l'éventuelle admission de jeunes adhérents dans nos organes responsables afin d'assurer la pérennité de notre Mouvement.

Bien entendu, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Après avoir remercié le secrétaire général pour son rapport ainsi que tous ceux dont le dévouement assure la survie de notre amicale, avec une mention particulière à l'adresse de Gaby Joly qui, malgré les années et un matériel obsolète, assure, vaille que vaille, la tenue du fichier. Avant de passer la parole à notre trésorier pour présenter son rapport financier le Président Jacques Mallet demande à l'Assemblée de porter notre excellent ami Chautard au nombre des membres du Comité d'honneur de l'association.

Il en est ainsi décidé à l'unanimité.

## Rapport financier

Jacques Gissinger, trésorier, observe que l'évolution de notre trésorerie s'inscrit dans la continuité du phénomène des années précédentes : déficitaire! Remarques faites que le poste de recettes le plus important est constitué par les produits financiers du portefeuille que nos devanciers avaient su alimenter et le poste des dépenses grevant notre budget tient à la publication de notre bulletin dont les abonnements couvrent tout juste 10% du coût.

## Compte d'exploitation

Compte d exploitation		
Recettes		
Abonnements		
Cotisations		
Dons		
Remboursement T.V.A		
Participations aux manifestations (banquet) 13 792 F		
Ventes de livres		
Produits financiers		
157 544 F		
Dépenses de gestion		
Bulletin de liaison ("Le M.R.P vous parle") 124 601,16 F		
T.V.A. (remboursable)		
P.T.T. (téléphone, timbres)		
Honoraires (du comptable essentiellement) 21 510,00 F		
Frais bancaires		
Cât de manifestation (homesta et sutres réunions) 29 567 00 F		
Coût des manifestations (banquets et autres réunions) . 38 567,00 F		
Frais de copropriété		
Taxes foncières		
Frais d'entretien		
Pourboires		
Remboursements de frais de déplacement 2 423,00 F		
Fournitures de bureau 2 801,49 F		
Arriéré de charges sociales 1 072,00 F		
Arriéré de taxes		
Cadeaux		
247 661,21 F		

#### Situation de trésorerie

Caisse 1 062,50 F B.N.P. 50 660,70 F CCP 38 256,28 F 89 979,48 F

soit une augmentation de 31 137,79 F par rapport à 1995 Cette amélioration est la conséquence du remboursement de valeurs en portefeuille pour un montant de 121 255 F d'où, effectivement, 121 255 F - 90 117,21 F = 31 137,79 F

Nos placements passent donc de 867 632,84 F à 746 377.84 F

#### Commentaires

En l'absence de dettes et compte tenu d'engagements aléatoires de participations à accorder à telle ou telle autre initiative conjointe, la valeur de notre patrimoine se monte à 1 536 357,32 F, à savoir 700 000 F (prix d'achat) pour les locaux dont nous sommes propriétaires, 746 377,84 F en portefeuille et 89 979,48 F de trésorerie.

Situation qui ne doit pas entretenir d'illusions : les produits financiers , poste principal de nos ressources, ne pourront qu'aller en diminuant sous le double effet des cessions de valeurs nécessaires au financement de nos activités (déficit d'exploitation structurel, rénovation et modernisation de notre équipement, embauche d'une secrétaire à temps partiel, etc...) et de la diminution des rendements des placements que nous devront effectuer au fur et à mesure du remboursement des obligations arrivées à échéance (ainsi des 300 000 F de l'emprunt d'état remboursable en juillet prochain). Or, s'agissant pour l'essentiel d'un portefeuille d'obligations acquises en un temps où les rendements s'élevaient à plus de 10%, on peut dans le meilleur des cas espérer un rendement voisin de 5% net.

Sans doute le doublement du prix de nos abonnements apporterait un peu d'aisance à notre gestion, mais soyons conscients qu'à périmètre constant, comme disent les économistes, la rentrée supplémentaire à attendre serait d'environ 12 000 F. D'où la nécessité de sources de financement complémentaires comme les recherches de subventions évoquées à votre comité directeur, ce matin.

Sous le bénéfice de ces observations, nous vous demandons quitus de notre gestion.

Mis aux voix, le quitus est donné à l'unanimité.

## Discussion générale

#### Coût du Bulletin de liaison.

Rappelant les débats de notre Comité directeur évoqués par le Secrétaire général, **Jacques Mallet**, précise qu'à propos des suggestions dont il a été fait mention, il conviendrait de prendre l'attache des ministères de l'Education nationale et de la culture, voire du CNRS, pour connaître les conditions dans lesquelles nous pourrions obtenir des subventions puisqu'aussi bien notre bulletin apporte une contribution à la connaissance de l'Histoire de la IV° République; il entreprendra les démarches nécessaires à ce sujet.

Il demeure que, pour l'immédiat, la solution la plus sûre est de s'en tenir à la proposition du Comité directeur, à savoir porter de 50 à 100 F le prix de l'abonnement à notre revue pour les non-adhérents à l'amicale et de 40 à 80 F celui des adhérents, la cotisation restant fixée à 120 F soit un total de 200 F.

Un participant, ancien de la presse, s'étonne d'un coût de 30 000 F pour un tirage de 1500 exemplaires.

**Jacques Parini** précise que le tirage représente une faible partie du coût, qui résulte principalement :

- du temps passé à la composition des textes, à leur révision (en deux temps), aux adaptations imposées par la mise en page finale, à l'assemblage et à l'agrafage du bulletin.
- de l'exploitation technique des vieux documents photographiques (très coûteuse).
  - des frais postaux d'expédition.

Cela dit, ont peut rechercher un autre imprimeur qui ferait des prix plus bas.

Jacques Mallet ne demanderait pas mieux, d'autant qu'il souhaiterait que notre bulletin prenne une forme plus moderne et plus attrayante. Remarque faite que le coût du bulletin ne tient pas compte du travail de rédaction et de mise en page effectué gracieusement par notre ami Parini.

Henri Poumerol attire l'attention de l'Assemblée sur l'enquête menée par la Commission d'attribution du papier de presse visant à réserver aux seules publications dont les abonnements, ventes au numéro et recettes publicitaires couvrent leurs frais, le bénéfice des tarifs postaux réduits. Or, comme nous sommes loin du compte, nous risquons de perdre cette facilité; dès lors, il voit mal comment nous pourrions durer si les abonnements ne sont pas payés en plus grand nombre.

Henri Sportès observe que si, évidemment, une augmentation de 50% c'est dur à avaler, il reste que la disparition de notre publication, principale justification de notre amicale, entraînerait la mort de l'amicale. A nous de choisir : perdurer au prix d'un petit effort financier ou disparaître.

**Jacques Gissinger** fait remarquer que si l'on défalque du coût du bulletin le montant de nos dépenses nous aurions un excédent annuel de 30 000 F. Pour quoi faire ?

Mise aux voix de la proposition de notre Comité directeur d'augmenter de 50% le prix de l'abonnement à notre bulletin par le **Président Mallet.** 

Celle-ci est adoptée à l'unanimité des votants moins deux abstentions.

#### Contenu du bulletin de liaison

Constatant le succès de nos chroniques et celui de l'initiative vers les jeunes (Marguerite Colin) précédemment évoquée, **Jacques Mallet** imagine qu'une page de notre bulletin pourrait leur être réservée. De même, selon le souhait de beaucoup, il pourrait comporter une page doctrinale et des articles sur des problèmes contemporains dans une tribune libre qui pourrait accueillir à l'occasion de "grandes signatures". A vos plumes !

#### Création d'un groupe d'études

Dans le prolongement de l'initiative de Marguerite Colin, le Président Mallet verrait volontiers la création d'un groupe d'études historiques dans le cadre de notre association où les jeunes intéressés par l'Histoire pourraient enrichir leurs connaissances par l'expérience de nos anciens (dans un premier temps, étudiants, universitaires, thésards, chercheurs) et en tirer réflexion sur l'éthique politique de la démocratie chrétienne. Répondant à une intervenante qui craindrait qu'il y ait interférence avec les travaux des commissions spécialisées des formations politiques et leur donnerait le sentiment de redites. Jacques Mallet précise que, d'une part, il s'agirait de réunir une jeunesse non encore engagée, d'autre part, que l'objet des réflexions ne porterait pas sur des sujets techniques sectoriels mais demeurerait dans le champ de la recherche historique, voire de l'évolution des sociétés (dans le style des "Semaines Sociales").

Fernand Chaussebourg objecte qu'il faudrait, préalablement à toute création, s'enquérir de la demande des jeunes. Répondre à une demande et non imposer un schéma. Une réunion ad hoc du bureau avec des intéressés devrait permettre d'y voir plus clair.

Pour Henri Poumerol, s'il convient de s'inquiéter de ce qui pourrait motiver des jeunes, de notre début d'expérience on peut déjà présumer qu'ils sont intéressés soit par la recherche historique soit par une réflexion sur l'apport de la démocratie chrétienne dans l'évolution de la société, soit encore par le besoin d'une amitié dans un courant de pensée. D'où à prévoir trois pôles d'activités : recherches historiques, débats doctrinaux, activités concrètes (week-end à Scy-Chazelles par exemple).

La page qui leur serait éventuellement réservée dans notre bulletin inciterait, peut-être, d'autres jeunes à les rejoindre.

Par ailleurs ils pourraient être invités à publier, deux fois par an, un cahier relevant les événements majeurs, année par année, dans lesquels le M.R.P était impliqué. Ainsi l'année 1947 qui voit l'émergence de Robert Schuman dont l'obstination têtue et la sagesse ont eu raison des grèves insurrectionnelles que nous savons. Il y a lieu de penser que ces documents trouveraient preneurs dans les bibliothèques.

Henri Sportès, ayant apprécié la soif d'apprendre exprimée par les jeunes lors de la réunion tenue chez Marguerite Colin, a été heureux de rappeler à cet auditoire de haut niveau la participation importante des élites ouvrières et paysannes à l'avènement du M.R.P et souhaite que leurs places dans l'espace politique perdurent et ne soit pas occultées.

C'est aussi le sentiment de **Josette Buchou**, qui a récemment participé, dans une petit coin de Bourgogne, à une assemblée du "Sillon Rural", qui réunissait plus de cent cinquante participants dont un bon tiers avait moins de trentecinq ans. Elle a pu constater qu'ils ne manquaient ni de formation ni d'idées et savaient sans complexes aborder les grands thèmes de société, tels la mondialisation, le pacifisme, la démocratie locale etc... Rappelons que la formation pour tous était l'un de thèmes favoris de Marc Sangnier.

Jacques Mallet comprend bien le propos, mais s'interroge sur sa mise en pratique : où sont la JAC et autres JOC ? La C.F.T.C. peut être ? Dans un premier temps, il propose d'organiser début octobre : une réunion informelle réunissant les membres du Bureau intéressés par l'initiative et des étudiants et universitaires qui seraient preneurs afin de connaître leurs attentes et de réfléchir sur les moyens de les satisfaire.

## **Questions diverses**

Le succès parmi nos amis de notre colloque du 10

décembre dernier intitulé "Regards sur le M.R.P", notamment auprès des universitaires, qui y ont trouvé matière à compléter voire à renouveler leurs connaissances, incite **Jacques Parini**, très attaché à la philosophie originelle du M.R.P, à souhaiter le renouvellement d'une expérience qui lui a paru de nature à orienter les chercheurs hors de la mémoire recomposée par une mode médiatique peu pointilleuse quant à ses sources et références.

Jacques Mallet partage ce souhait tout en rappelant la charge que constitue l'organisation d'une telle manifestation et encore et surtout les difficultés d'un financement nécessaire, étant souligné qu'un colloque dont les débats ne sont pas publiés n'a guère de résonance.

Germaine Touquet note que, précisément, se tiendra prochainement à la Faculté d'Aix-en-Provence un colloque concernant Germaine Poinso-Chapuis, première femme ministre à part entière dans l'histoire de la République et dont l'action a été significative dans l'inspiration de la politique familiale du M.R.P.

La fin de la réunion se déroule dans une parcellisation de la discussion dont il ressort que l'action de nos grands leaders Georges Bidault, Robert Schuman, Pierre-Henri Teitgen, Robert Lecourt ... est bien oubliée des manuels scolaires et d'une mémoire collective obérée par l'actualité quand ce n'est pas la conséquence d'une volonté des détracteurs des institutions de la Quatrième République dont leurs aînés ont été les artisans.

Jacques Mallet clôt la séance en invitant les retardataires à régler leurs cotisations.

### Relevé de conclusions

- Admission de Bertrand Chautard au Comité d'honneur de l'Association;
- Majoration de 50% de l'abonnement au "M.R.P vous parle";
- Création dans le bulletin dune rubrique doctrinale et incitation à traiter dans une tribune libre des problèmes de société d'actualité;
- Approbation des décisions du Comité directeur d'autoriser le financement de l'aménagement de la permanence;
- Création éventuelle d'un cercle d'études et de recherches historiques;
- Admission de jeunes dans des postes de responsabilités de l'amicale ;
- Quitus de sa gestion au trésorier.

Cyriaque Decamme

# La vérité, toute la vérité...

L'équilibre du budget de notre bulletin "Le MRP vous parle" est difficile à réaliser. Les abonnements de soutien, supérieurs au tarif minimal, sont donc les bienvenus...

En 1996, le bulletin nous a coûté 107 580 francs, une fois la TVA remboursée, et les abonnements nous contrapporté 12 570 francs, soit 11,68% de la dépense. Cela ne peut pas durer!

A ceux de nos amis qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1997, nous donnots un bou conseil : faites-le tout de suite! Le jour où la caisse serait vide, le bulletin disparaîtrait et nous n'autous plus les muyers de vous informer et de communiquer entre nous.

A tous nos amis : n'attendez pas que les mois passent pour régler votre about de la mois passent pour régler de la m

## 1947 À TRAVERS LES RÉUNIONS DU GROUPE MRP DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### avril-décembre

Janvier: voir notre numéro 72, page 20

Février et mars : voir notre numéro 74, pages 9 à 14.

Et nous continuons...

Début de l'insurrection malgache le 30 mars.

Dans un discours à Strasbourg, le 7 avril, de Gaulle appelle les Français à un rassemblement.

Le 14 avril, il annonce la création du Rassemblement du Peuple Français. Il en confie le secrétariat général à l'un de ses hommes de confiance, Jacques Soustelle.

On élit les conseils d'administration des caisses de Sécurité Sociale le 24 avril.

Le 25, déclenchement d'une grève chez Renault.

Le 27, le M.R.P décide qu'il y a incompatibilité entre l'appartenance au Mouvement et l'adhésion au RPF.

Le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale tient trois réunions à la fin d'avril : deux le 28 sous la présidence d'Henri Lespès (90 et 107 présents), une le 29 sous la présidence de Paul Bacon (127 présents). Outre la demande de la levée de l'immunité des parlementaires malgaches, le Groupe délibère sur les problèmes économiques et sociaux : ravitaillement (problème de la viande); quels secteurs rendre à la liberté?; reconstruction; hausse des loyers compensée par une allocation-logement; réforme du fermage et du métayage...

Mai arrive. Réunion du Groupe MRP le 2 mai sous la présidence de Robert Lecourt (113 présents).

Ministre d'état, vice-président du Conseil, **Pierre-Henri Teitgen** rappelle la série de crises intérieures au Gouvernement qui s'est développée depuis l'ouverture de la Conférence des ministres des Affaires étrangères à Moscou (et qui se termine par un échec).

Sur le déclenchement de la grève chez Renault, il relève l'action des trotskistes, de la CFTC et des indépendants ainsi que le mécontentement du personnel contre la tendance dictatoriale des chefs communistes du comité d'entreprise. La CGT a décidé de soutenir la grève et de préparer l'extension du mouvement dans la métallurgie.

Position de Paul Ramadier, président du Conseil : refus de toute augmentation générale des salaires, car une telle augmentation, en entraînant une hausse des prix de revient, arrêterait nos exportations.

Réplique des communistes : nous n'acceptons pas de nous séparer de la classe ouvrière...

Après l'exposé de Teitgen, **Joseph Dumas** demande quelle sera la réponse du Gouvernement aux revendications du personnel de chez Renault, qui, dans une certaine mesure, semblent justifiées.

Réponse de **Teitgen**: il y a en effet des ajustements nécessaires à réaliser chez Renault où les salaires sont parfois inférieurs à ceux des autres usines automobiles, spécialement ceux de Panhard, où l'on pratique des salaires noirs.

François Reille-Soult aimerait savoir si l'on nous demande un engagement d'approuver une politique qui a fait faillite.

Pierre-Henri Teitgen répond : il faut d'abord résoudre le problème gouvernemental, ensuite remédier aux incohérences de la politique menée par certains ministres (sont particulièrement visés : André Philip et Tanguy Prigent).

Cette mise au point est approuvée à l'unanimité moins 8 abstentions.

Au programme des prochains jours : une déclaration du président du Conseil sur la politique économique et sociale du Gouvernement, un débat et un vote sur la question de confiance.

# Paul Ramadier retire leurs fonctions aux ministres communistes.

Dans le scrutin de confiance qui intervient le 4 mai, les députés communistes votent contre le Gouvernement. Aussitôt, appliquant la décision qu'il a annoncée le 19 mars au Conseil des ministres, Paul Ramadier signe des décrets mettant fin aux fonctions des ministres communistes et remaniant son cabinet (un second remaniement aura lieu le 22 octobre).

Devant le Groupe MRP, réuni lundi 5 mai à 15 heures, Pierre-Henri Teitgen rend compte du Conseil des ministres tenu le matin. Maurice Thorez est venu déclarer que les ministres communistes ne donnaient pas leur démission. Paul Ramadier lui a répondu que cette démission était le résultat du vote intervenu la veille; et il a précisé que Georges Maranne, ministre de la Santé publique et de la Population, sénateur communiste, n'ayant pas participé au scrutin, n'était pas considéré comme démissionnaire et qu'il continuait ainsi à faire partie du gouvernement, à moins de lui envoyer une lettre de démission (ce que Georges Maranne allait faire dans la journée du 5).

Conséquence de cette clarification devenue nécessaire, poursuit Teitgen, d'autres difficultés vont se multiplier, mais nous devons pouvoir les surmonter en deux ou trois mois. Plusieurs indices nous sont favorables :

- la sagesse des masses ouvrières, chez qui l'atmosphère n'est pas à la grève générale (exemple : le référendum chez Renault);
- et qui traduit une grande lassitude à l'égard de la structure totalitaire d'un certain syndicalisme;
- la lente évolution de l'opinion publique contre une démagogie facile;
- la réaction de l'étranger qui s'aperçoit avec satisfaction que la France n'est pas prisonnière du P.C

## Images d'Italie

Le 6 mai, le Groupe MRP, présidé par Robert Lecourt, consacre une longue réunion à l'audition de Francisque Gay, qui rentre d'un voyage privé en Italie, où il a été reçu par des cardinaux, le pape (Pie XII), l'ambassadeur de France auprès du Saint Siège, Jacques Maritain, et les chefs des grands partis politiques.

#### Quelques extraits

- Terrasini, député communiste : réception très courtoise et accueil compréhensif (17 ans de déportation); politique de la main tendue "avec une rallonge".
- Leni, président du Groupe socialiste, "super Guy Mollet".
  - · Saragat : tendance droite, malgré un anticléricalisme

farouche.

• Togliatti : grand chef suprême de tous les mouvements communistes en Occident, homme supérieur, charme, intelligence, finesse (le P.C italien a voté le maintien des Accords de Latran et l'indissolubilité du mariage dans les textes constitutionnels).

• de Gasperi : au-dessus de la mêlée des partis...

Parmi les sujets traités, de Gaulle. Avec ses interlocuteurs italiens, Francisque Gay a fait état des échos recueillis par des agents personnels du Président Auriol dans les salles de cinéma de Paris avant son départ pour l'Italie. Dans les salles populaires, de Gaulle a été sifflé; dans les salles bourgeoises, très peu applaudi. Il a souligné l'unité du Groupe MRP que l'on s'attendait, à l'étranger, à voir scindé en deux...

Comme ministre de la Justice, Togliatti a pris la tête d'un grand Mouvement de réconciliation entre les Italiens. Il n'y a pas eu d'épuration en Italie.

## Avec Robert Schuman, un vrai budget

Le 7 mai, devant 111 présents, **Robert Schuman**, ministre des Finances, expose son projet de budget pour 1947 :

- C'est un budget véritable, dit-il, et non plus un budget d'attente.

- Dépenses civiles (paiement et investissement) : 432 milliards de francs
- Dépenses militaires : 180 milliards
- Recettes: 590 milliards
- Déficit : 22 milliards
- Projet visant à assurer l'équilibre : abattement forfaitaire de 7% sur tous les crédits.
- Impôts: sur les 590 milliards de recettes, 132 sont fournis par les impôts directs. En temps normal, dit Robert Schuman, cette situation ne serait pas équitable, car l'impôt direct est le plus juste.
- La difficulté dans la recherche de l'équilibre provient de la politique de baisse des prix : en 1946, les rentrées fiscales ont été plus importantes que celles que l'on avait prévues; en 1947, la baisse des prix aura des effets inverses (diminution de 16,5 milliards pour les taxes sur les transactions et de 10 milliards sur les droits de douane).
- Manque de blé. Notre production ne couvre que les deux tiers de notre consommation. Il nous faut importer 20 millions de quintaux, qui nous coûteront 200 millions de dollars. Conséquence: majorer le prix du blé et du pain ou augmenter la subvention (qui est déjà de 15 milliards par an).
- Réforme de la fiscalité. A l'étranger, l'effort des contribuables est plus grand que chez nous. Il convient de faire cesser les injustices, de faire rentrer dans la fiscalité tous ceux qui passent en dehors du marché officiel; il faut que notre système fiscal soit révisé dans le sens de la simplification et de l'efficacité. En ce qui concerne l'abattement à la base, il ne convient pas de le porter à la valeur du minimum vital; il faut en effet que chacun ait le sentiment de contribuer pour quelque chose au fonctionnement de l'Etat, donc éviter de désintéresser de l'impôt une grande partie des Français.
- Balance des paiements avec l'étranger. En situation difficile. Il nous faut surtout des dollars; même pour des achats de blé hors des Etats-Unis, en Turquie par exemple, nous devons payer en dollars. Or pour le deuxième trimestre de 1947, nous prévoyons un déficit de la balance des comptes de 400 millions de dollars. Si nous ne pouvons pas le combler, il nous faudra renoncer à l'achat de matières premières...

## Indochine: négocier, oui, mais avec qui?

Le 13 mai 1947, le Groupe MRP (104 présents), présidé successivement par Robert Lecourt, Henri Lespès et Raymond Moussu, entend un exposé de **Paul Coste-Floret**, ministre de la Guerre, qui revient d'un voyage en Indochine.

Le corps expéditionnaire, fort de 115.000 hommes, occupe toutes les grandes villes, les noeuds de communication, les charbonnages, le Tonkin utile et a dégagé les garnisons encerclées. Le Viêt-minh ne tient pas la majeure partie du pays mais il est réparti en de nombreux points et, dans l'état actuel de nos moyens, il nous est impossible de repartir à la conquête de l'Indochine française; il nous faudrait 600.000 hommes, du matériel et des crédits. Le problème est donc politique : il faut traiter.

Mais avec qui et dans quelles conditions?

Les commissaires de la République successifs ont entrepris une politique de ralliement massif des populations autochtones, seul moyen d'assurer la souveraineté française et de parvenir à l'unification véritable, but de notre politique coloniale. Cette politique de ralliement est en train de réussir : de nombreux villages ont pris les armes pour repousser les entreprises du Viêt-minh, parti minoritaire, terroriste et pratiquant la méthode des terres brûlées.

Des craintes cependant agitent les Indochinois, notamment la crainte que nous ne traitions avec Hô Chi Minh, qui n'est pas le prisonnier des insurgés mais leur chef et qui a signé la circulaire officielle du Gouvernement vietnamien en mai 1946, où il est écrit : "Quels que soient les accords signés à Dalat ou à Paris... seules seront valables les présentes instructions : se venger des colonisateurs... leur rendre la vie aussi précaire que possible..."

L'union des 3 kys, telle qu'elle est demandée par le Vietnam est inacceptable... sauf dans les domaines économique et culturel...

Nous pouvons trouver en dehors de Hô Chi Minh des gens valables avec qui traiter.

A la fin de cette réunion, le Groupe MRP délibère sur la gestion et le fonctionnement des entreprises nationalisées.

Selon Henri Lespès, l'enthousiasme de la première Assemblée Constituante à ce sujet est devenu désuet; la réalisation des nationalisations n'a pas répondu aux espoirs qu'on mettait en elles. Il est approuvé par Gaston Palewski. André Denis et André Guillant parlent du futur statut de Berliet.

## La conférence de Moscou : un échec

Georges Bidault expose le 14 mai au Groupe MRP les travaux de la conférence des ministres des Affaires étrangères (des pays vainqueurs) qui s'est tenue à Moscou; la réunion (86 présents), est présidée par Robert Lecourt.

Le traité sur l'Allemagne, déclare Georges Bidault, devient de plus en difficile à élaborer sans que les Allemands y prennent une certaine part; ils en étaient l'enjeu, ils en deviennent l'atout.

Nous n'approuvons pas les méthodes de discussion non diplomatiques mais de propagande dans ces conférences internationales, bien que la France ne craigne pas la publicité

Nous devons avoir le courage de dire que nous avons échoué. Tous les grands problèmes restent en l'état. Certes, restons calmes et persévérants, toutefois il y a des limites à la patience de la France...

Nous n'avons pas reçu d'instructions du Vatican; nous venons d'ailleurs d'interdire la lettre de l'archevêque de Trêves. Nous n'avons pas fait volte-face en quoi que ce soit :

Sarre, Ruhr, réparations.

L'orateur traite ensuite longuement des livraisons de charbon sarrois à la France, dont l'augmentation est nécessaire à l'application du Plan Monnet. Son objectif est le rattachement économique de la Sarre à la France (nous paierions le charbon en francs), rattachement auquel, pense-t-il les Sarrois sont favorables.

## Quel statut pour Berliet?

Nombreux dossiers à l'ordre du jour du Groupe MRP le 20 mai (104 présents).

Création d'un nouveau groupe d'études au MRP. Objet : l'organisation de l'armée. Animateur : **Edmond Michelet.** 

André Bas expose quelques uns des problèmes allemands: vins, bois, personnes déplacées (60.000 se trouvent en zone française).

André Denis explique que l'Atelier Production industrielle, qui a étudié le projet gouvernemental visant à une sorte de nationalisation des usines Berliet, s'est prononcé pour une société ouvrière de gestion.

Membre du Bureau d'études du MRP, **Léon Lapra** propose un correctif : à côté de cette société ouvrière de gestion créer une société financière qui aurait la propriété des immeubles et du matériel.

La variété des sujets continue à la fin de mai.

- 21 mai :

- prix du blé (Raymond Moussu, Bertrand Chautard, Charles d'Aragon, Clément Taillade);
- entreprises nationalisées (Jean-Paul Palewski);
- dévolution des biens de presse (Alfred Coste-Floret, Robert Bichet, Francisque Gay, Paul Gosset).

- 22 mai:

- fraudes électorales en Martinique (Yves Fagon, Louis Aujoulat);
- statut de Berliet;
- · prix du pain (Jean Blocquaux)

- 29 mai :

- dévolution des biens de presse (Henri Lespès, Jacques Fonlupt-Esperaber, Robert Bichet, Edmond Michelet, Paul Hutin-Desgrèes, Charles d'Aragon, Alfred Coste-Floret, Marc Sangnier);
- organisation de l'apprentissage (Louis Bonnet).

Arrive le mois de juin. Le 3, sous la présidence de Johannès Charpin et devant 79 présents, **Léo Hamon**, au nom du Groupe d'études compétent et en se référant aux motions du Congrès MRP, présente un rapport sur la loi électorale municipale.

A la majorité, le Groupe se prononce :

- pour le "sectionnement" des villes au-delà de 50 000 habitants;
- pour la représentation proportionnelle au-delà de 3500 habitants;
- pour le panachage.

## Le voyage d'Abd El-Krim

Réunion le 4 juin. Robert Lecourt préside; 81 présents. **Ben Taieb**, député d'Alger, demande que le MRP prenne des initiatives dans le domaine social et propose rapidement un nouveau statut pour l'Algérie.

Le Groupe décide de confier à la Section d'étude et à l'Atelier compétents l'examen des propositions de Ben Taieb. Il prévoit également d'organiser un cycle de voyages des parlementaires MRP en Algérie et dans les TOM.

Après une communication du Docteur **Louis Aujoulat** sur les problèmes de Madagascar et l'attitude des élus des TOM,

Pierre-Henri Teitgen traite d'une série de dossiers. Premier sujet : Abd El-Krim.

Le Comité d'Alger avait été saisi de l'affaire Abd El-Krim en 1943 par le gouverneur de la Réunion - où l'ancien chef rifain était en exil - et avait promis de libérer celui-ci. Cette promesse fut renouvelée après la Libération et le gouverneur la rappela en envoyant un télégramme et un certificat médical à l'appui, précisant qu'Abd El-Krim était atteint d'angine de poitrine. C'est alors que le Gouvernement décida de lui donner la liberté en France...

Abd El-Krim devait être rapatrié par le Georges Leygues, explique Teitgen, mais ce paquebot n'a pas fait escale à La Réunion et Abd El-Krim a été embarqué sur le Catoumba : navire australien, capitaine grec, équipage maltais, affrètement des Messageries Maritimes. Le Catoumba a été arrêté dans le canal de Suez. Il y a eu faute de l'Administration. Le Gouverneur est appelé à Paris pour donner des explications (NDLR : Abd El-Krim s'est réfugié au Caire).

## Traitements, salaires et prix

Depuis le remaniement ministériel du 4 mai, P-H Teitgen est chargé aussi de la fonction publique et de la réforme administrative à titre provisoire.

Il traite de ces dossiers à la même réunion du Groupe.

Tout ce qui pouvait être donné aux fonctionnaires l'a été par son prédécesseur, tout ce qui ne le pouvait pas a été ajourné. Il ne peut donc que répondre "non" aux revendications.

Le problème essentiel est celui du reclassement (il existe 2900 emplois différents). Le Conseil supérieur de la Fonction publique devait fixer un minimum vital et le traitement du fonctionnaire le moins favorisé devait être égal à 120% de ce minimum vital. Ensuite l'éventail des traitements devait s'ouvrir plus largement, jusqu'à 800 000 francs pour les conseillers de la Cour de Cassation.

Le minimum vital a été fixé à 90 000 francs et P-H Teitgen a dû refuser les 120%. Le reclassement se fera selon un plan quinquennal, chiffré par les Finances et soumis au Parlement.

Revendications de salaires : les grèves ont apporté aux ouvriers des augmentations qu'ils n'auraient pas obtenues autrement et cela malgré une circulaire spéciale de Ramadier aux préfets. Certains patrons (Simca) ont cédé à la première menace. La situation devient tragique. C'est l'existence même de l'Etat qui est en jeu. Nous allons à une épreuve généralisée...

Hausse des prix : chaque fois que l'on rend la liberté à un marché, une hausse des prix s'ensuit. Pour la viande, seul un dirigisme total peut remédier à une hausse des prix. Tous les moyens doivent être mis en oeuvre, y compris la réquisition, le plan de congélation...

# La grève générale des cheminots et le chantage communiste.

Le Groupe MRP ouvre un débat de politique générale à sa réunion du 10 juin et le poursuit le lendemain, en se référant à la grève à peu près générale des cheminots. Présidence d'Henri Lespès le 10 (84 présents).

En lever de rideau, toutefois, un exposé de **Josée Dupuis** sur l'organisation du marché de la viande...

Maurice Schumann estime qu'il faut une loi pour démocratiser le droit de grève.

Jean Cayeux pense qu'il faut trouver une procédure de conciliation et d'arbitrage.

**Edmond Michelet** regrette que le MRP n'ait pas déposé plus tôt un texte sur l'organisation du droit de grève.

André Lescorat proteste contre les paroles prononcées par Paul Ramadier. C'est la première fois qu'une grève à peu près générale est déclenchée dans les chemins de fer. Chacun va rester sur sa position. Si l'on essaie la réquisition, le Gouvernement perdra la face. On peut négocier sur la base de dix milliards.

**Robert Bichet.** - Jusqu'à la grève des chemins de fer, le Gouvernement a lâché dans tous les cas. Il importe enfin de ne pas abandonner notre politique.

Maurice Schumann parle du chantage communiste exercé sur le Gouvernement.

**Charles Barangé.** - Si l'on ne bloque pas les prix, il faudra envisager une nouvelle politique économique.

Joseph Dumas. - Il ne suffira pas de prendre une attitude spectaculaire à la tribune. La situation ne s'arrangera pas aussi longtemps que les prix seront aussi élevés.

Louis Bonnet. - Si le blocage des salaires a été efficace, le blocage des prix ne l'a été en aucune manière.

**André Monteil.** - La hausse des prix de l'alimentation atteint 7%. Le Gouvernement n'a pas de prise sur eux.

André Lescorat proteste contre une politique de demi-véri-

François Reille-Soult. - Si nous soutenons le Gouvernement, c'est pour qu'il puisse changer de politique et obtenir des crédits extérieurs à long terme.

**André Denis.** - Si nous avions fait la révolution que l'on attendait, les communistes ne pourraient pas aujourd'hui nous faire chanter.

La discussion se poursuit le 11 juin en fin d'après-midi. Présidence de Robert Lecourt (84 présents).

Pierre-Henri Teitgen fait un historique de la grève et annonce que les contacts sont repris entre le Gouvernement et les cheminots.

Georges Bidault. Notre politique à l'égard de la classe ouvrière est actuellement une politique de sagesse et non pas de fermeté, puisque fermeté implique un châtiment pour des gens agissant contre la Nation... L'Assemblée a progressivement retiré au Gouvernement plusieurs possibilités d'action autoritaire (dans le domaine du ravitaillement par exemple), mais le Gouvernement ne peut que continuer son action. Et le Gouvernement fait de son mieux, face à l'assaut... Le chef d'orchestre n'a peut-être pas tous ses musiciens en main... Si le pays est amer, il est encore sain et le Gouvernement ne doit pas avoir peur de lui imposer les disciplines nécessaires et de lui dire clairement qu'aucune classe sociale ne peut avoir aujourd'hui un pouvoir d'achat comparable à celui d'avant-guerre sans causer préjudice à une autre classe ou à l'Etat lui-même.

# G. Bidault voit se construire dans le monde deux blocs opposés

Au cours de la même réunion, celle du 11 juin, **Georges Bidault** fait une prédiction qui va devenir réalité.

Le problème (la crise sociale et le jeu communiste) n'est pas uniquement français, dit-il, et l'impulsion de Moscou, pour être lente, n'en existe pas moins. Dans le bassin du Danube, des événements ont lieu ou se préparent qui sont un scandale international. Chaque jour aggrave la profondeur de la coupure entre les positions de deux blocs qui, au lendemain de la guerre, semblaient conciliables et qui maintenant ne sont plus en équilibre mais en opposition complète. La France essaie de jeter des ponts entre ces deux blocs mais elle est seule à le faire... La guerre n'est pas en vue dans le monde actuellement, parce que personne n'est en mesure de la tenter, mais deux mondes coexistent, séparés, antagonistes et ces deux mondes se trouvent en même temps en

France, centre du cyclone. La France doit donc se tenir fermement; ce sera la meilleure garantie pour la paix et la civilisation.

Le 17 juin, à la réunion du Groupe présidée par Robert Lecourt et Henri Lespès (87 présents), on entend une communication de **Marc Sangnier** sur les Auberges de la Jeunesse (créées en 1929), que des partis extrémistes tentent de noyauter.

Sur le projet de loi électorale municipale, le Groupe modifie quelque peu la position qu'il a prise le 3 juin. Il limite le panachage aux communes qui ont entre 3.500 et 20.000 habitants (et se prononce de nouveau contre le vote préférentiel).

Louis Beugniez fait une communication sur l'action menée par le MRP, en accord avec la CFTC, pour obtenir le vote proportionnel dans l'élection des comités d'entreprise.

Le 18 juin, à la réunion présidée par Robert Lecourt (117 présents), **Jacques Fonlupt-Esperaber** fait un exposé sur la dévolution des biens de presse et le calcul de l'indemnité d'expropriation.

Robert Prigent, qui est ministre de la Santé publique et de la Population depuis le 9 mai, fait un historique des récents conflits sociaux "qui ont donné naissance à l'idée de prime à la production".

Il note:

- qu'il n'y a pas de marge bénéficiaire dans les entreprises nationalisées quel que soit l'état de la production;
- qu'en raison de la baisse de 10% des prix décrétée par le Gouvernement Léon Blum (16 décembre 1946-22 janvier 1947) et applicable jusqu'en juillet 1947, la rentabilité de certaines entreprises est compromise et leur trésorerie déficiente;
- que, si des compromis peut-être dangereux ont été acceptés, la volonté d'éviter toute dévaluation demeure très ferme chez les ministres MRP.

## A la recherche d'un programme économique et d'un plan financier

Cette intervention de Robert Prigent est le prélude d'un long débat économique et financier qui va occuper la majeure partie des réunions du Groupe jusqu'au 24 juin.

Il est vrai que, depuis des semaines, le Groupe critique le flou et les ambiguïtés des déclarations du président du Conseil, les tendances dépensières des ministres, qui ne respectent pas la décision d'une réduction forfaitaire de 7% des crédits, ainsi que la mauvaise gestion de deux ministres socialistes, André Philip, ministre de l'Economie nationale et Tanguy Prigent, ministre de l'Agriculture.

Ainsi, ce 18 juin :

Pierre Dhers voit une analogie entre la politique salaires libres-prix taxés et la politique qui fut adoptée un temps pour la viande : marché libre à la production-taxation à la distribution. A son avis, les résultats ne seront pas meilleurs.

Robert Bichet qualifie de politique à la petite semaine toutes les mesures économiques prises depuis la Libération. Robert Buron. - Nous avions dit dès janvier que la politique de baisse des prix ne pouvait pas réussir parce qu'elle n'était pas en concordance avec la situation économique et financière. Mais s'il n'y a pas eu baisse, du moins y a t-il eu stabilisation. Nous avons gagné six mois. Il faut continuer à serrer le frein.

Robert Schuman, ministre des Finances. - Un gros effort a déjà été fait durant les mois précédents pour arriver à l'équilibre budgétaire. A l'heure actuelle, le déficit budgétaire n'est plus que de dix à douze milliards de francs. Quant à la

situation de la trésorerie, elle a été satisfaisante jusqu'en mai. Il y a eu autant de bons renouvelés que de bons remboursés. Les emprunts des chemins de fer et de la reconstruction ont reçu l'accueil qui était espéré. Mais les conflits sociaux qui se sont produits depuis la fin du mois de mai ont amené une crise de confiance d'autant plus grave que le mois de juin est grevé d'échéances particulièrement lourdes. Les avances qui seront demandées à la Banque de France ne seront que la constatation de ce fait.

Son objectif: arriver à un super-équilibre du budget ordinaire; couvrir le budget extraordinaire avec les ressources ordinaires; en tout, dégager 130 milliards.

Les moyens : réduire le nombre des fonctionnaires, notamment dans les services départementaux et régionaux (ramener par étapes les effectifs à ceux de 1938); supprimer ou diminuer certaines subventions pour 60 milliards (pain, lait, charbon, chemins de fer...); accélérer les rentrées fiscales; créer un quart supplémentaire de l'impôt de solidarité; taxes sur les nouveaux fonds de commerce, les automobiles, le tabac.

Pierre-Henri Teitgen fait une communication sur l'institution d'une prime à la production, solution retenue par le Gouvernement pour éviter une nouvelle hausse des salaires. Le partage des profits, dit-il ne peut se régler que dans chaque entreprise ou dans chaque groupe d'entreprises par accord entre les patrons et les ouvriers... Il ne faut pas méconnaître le danger de voir patrons et ouvriers s'entendre sur le dos du Gouvernement, d'autant que dans les milieux industriels on joue la dévaluation du franc. Il semble toutefois que les patrons soient venus à une plus juste appréciation de leur rôle à la suite d'avertissements qu'ils ont reçus du chef du Gouvernement. En aucun cas, les primes à la production ne pourront être comptées dans les éléments d'appréciation des prix de revient...

Le Groupe MRP (103 présents) poursuit ce débat sous la présidence de Paul Bacon le 19 juin après-midi.

Robert Schuman invite les intervenants à parler à cœur ouvert, même pour exprimer les critiques les plus sévères. Robert Buron. - L'équilibre budgétaire n'était déjà pas obtenu avant que s'expriment les revendications des cheminots, des postiers et des électriciens (les grèves se sont étendues à de nombreux secteurs depuis l'arrêt du travail aux usines Renault le 25 avril)... La politique des prix a échoué... Poursuivre l'équilibre budgétaire c'est poursuivre un mythe... La dévaluation, bien que désastreuse, est déjà acquise. La hausse se manifeste sur les prix de détail... Le MRP ne doit pas être l'organe comptable de la faillite socialiste. Si nous votons le plan financier, nous devons nous rendre compte qu'il ne s'agit que d'un ballon d'oxygène et préparer une politique d'ensemble.

Charles Barangé. - L'équilibre budgétaire ne serait pas assuré même si nous n'avions pas eu les remous de ces dernières semaines parce que Robert Schuman n'a pas obtenu de tous ses ministres l'abattement de 7% sur leurs crédits... Le budget présenté il y a quelques semaines était en déficit de 50 milliards ; après les derniers évènements, il est de 75 milliards... Le chef du Gouvernement doit préciser ses intentions et dire où il compte s'arrêter dans l'augmentation des dépenses...

Pierre Schneiter se déclare opposé à la politique du Gouvernement. L'impôt tue l'impôt, dit-il. A son avis le seul remède est dans une manipulation monétaire ; si nous ne pouvons augmenter les marchandises, il faut diminuer le nombre des billets en circulation.

**Robert Schuman** répond que les 130 milliards demandés : 1° ne sont pas la conséquence d'un déséquilibre budgétaire, mais celle d'un déséquilibre de trésorerie ;

 $2^\circ$  ne comprennent que 42 milliards de fiscalité (dont la moitié est représentée par le quart supplémentaire de l'impôt de solidarité).

Suite du débat le 20 juin à la faveur de deux réunions tenues l'après-midi et le soir.

L'après-midi, devant 80 présents, **Pierre Abelin** expose que le Gouvernement doit s'attaquer aux causes du mal en donnant la priorité absolue à l'augmentation de la production agricole, à la réalisation d'un programme d'articles d'utilité publique, à la bonne gestion technique des entreprises nationales.

**Pierre Schneiter** précise qu'il ne demande pas le retrait de la circulation des billets de 5 000 francs mais leur blocage et leur inscription en vue d'un emprunt forcé...

Joseph Dumas . - Notre carence au gouvernement risque de faire revenir les communistes... Il faut que la confiscation des biens acquis grâce aux profits illicites soit accélérée et il est indispensable de ravitailler le pays dans les heures qui viennent...

Le soir, devant 46 présents, **Charles Barangé** plaide pour l'adoption du projet gouvernemental, urgent et indispensable.

Louis Siefridt trouve qu'un abattement de 7% sur les crédits ouverts aux ministères est une mesure intelligente. Il demande que les emprunts soient garantis et liés par exemple à la fluctuation des salaires de l'ouvrier.

Diverses propositions sont formulées par les orateurs : blocage des billets, emprunt forcé, mise au travail des oisifs...

Robert Lecourt effectue une démarche auprès de Paul Ramadier le 21 juin. Il lui expose que le Groupe MRP tient absolument à ce que le plan financier soit accompagné d'un plan économique portant notamment sur le ravitaillement et sur les salaires.

Le 23 juin, à 14 heures (80 présents) et à 17 heures (80 présents), sous la présidence de Robert Lecourt, le Groupe MRP reprend ses délibérations.

Il est informé que la Commission Exécutive considère que le MRP ne peut pas refuser sa confiance au Gouvernement mais qu'il doit exiger un débat de politique économique.

Plusieurs orateurs regrettent que le Gouvernement n'ait pas eu ni l'audace ni l'autorité nécessaires pour refuser les récentes augmentations de salaires et pour réduire le nombre des ministres (André Philip et Tanguy Prigent sont spécialement visés).

La réunion de 17 heures intervient après le discours du président du Conseil.

Pierre Schneiter rappelle son plan et son projet concernant les billets de 5 000 francs.

Maurice Schumann dit qu'il était le seul, après la Libération, à proposer une manipulation monétaire mais que la situation ne s'y prête plus.

Joannès Dupraz. - Le plan Schneiter ne trouverait actuellement aucune majorité... Parmi les 280 milliards de billets de 5 000 francs qui se trouvent en circulation, beaucoup sont dans les banques et dans les caisses de l'Etat... Il n'y a pas en France excès des moyens de paiement puisque la monnaie en circulation est au coefficient 6 ou 7 par rapport à 1914 alors que les prix sont au coefficient 9 ou 12 et que la thésaurisation des spéculateurs est faite principalement en or et devises étrangères. Une raréfaction des moyens de paiement conduirait inévitablement à une hausse des prix. Maurice Schumann. - Voter le projet est une nécessité.

A l'unanimité moins 8 voix et 8 abstentions, le Groupe décide de le voter.

L'Assemblée l'adopte le 24 juin.

25 juin : 11<sup>e</sup> congrès du Parti communiste.

- 26 juin : de 17 à 20 heures, Georges Bidault offre une réception au quai d'Orsay aux députés MRP à l'occasion du premier anniversaire de la présidence du Groupe par Robert Lecourt.
- 27 juin : à Paris, conférence Bidault-Bevin-Molotov sur la proposition du Plan Marshall.
- 30 juin : Edouard Depreux, ministre de l'Intérieur, dénonce «le complot communiste».

## Le traitement des fonctionnaires et la loi électorale municipale

Juillet 1947 : encore un mois complet de travail du 1<sup>er</sup> au 30. Le Groupe MRP tient neuf réunions durant cette période, avec une forte présence pendant la première quinzaine (104, 124, 93).

Principaux sujets : débat sur la politique économique, enfin inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée, avec vote de confiance au Gouvernement Ramadier le 4 juillet ; publicité pour les apéritifs et les liqueurs ; projet gouvernemental sur la viande (dossier actualisé par Josée Dupuis) ; loi sur les loyers (dossier actualisé par Henri Grimaud) ; reclassement et traitement des fonctionnaires (dossiers actualisés par Pierre-Henri Teitgen et Yves Fagon) ; contrats passés par les collectivités locales (dossier actualisé par Etienne Fauvel) ; durée du travail en agriculture (dossier actualisé par Gabriel Valay) ; loi électorale municipale (dossier actualisé par François Reille -Soult).

S'agissant du traitement des fonctionnaires, **Robert** Schuman, ministre des Finances, annonce au Groupe le 16 juillet les décisions prises le matin même par le Conseil des ministres : à savoir le paiement aux fonctionnaires dès le 1<sup>er</sup> janvier 1948 de la totalité du supplément de traitement prévu pour 1948.

Avantages de cette formule : le minimum vital ne change pas ; le total de la dépense (24 milliards) n'est pas augmenté

Une réserve est exprimée par **Louis Siefridt** : le Gouvernement trouve des crédits pour les fonctionnaires mais pas pour les allocations familiales.

Au sujet de la loi électorale municipale, François Reille-Soult rapporte le 30 juillet devant le Groupe le contenu de l'accord qu'il a conclu avec le Groupe communiste en vertu des mandats qu'il avait reçus du Groupe et du Conseil politique du Groupe (sous réserve du système de prime à la majorité jugé excessif).

Les sénateurs MRP (on dit encore «conseillers de la République») ont été invités au débat. La réunion est présidée par Yves Coudé du Foresto.

Marc Sangnier se dit préoccupé de sauver ce qui peut être sauvé en matière de représentation proportionnelle et d'éviter au maximum les deux tours.

Paul Simon (sénateur) constate une nouvelle fois la nécessité de faire un pacte avec le diable.

François Reille-Soult précise qu'il est possible de reprendre les négociations avec les communistes. Dans cette affaire, pour le MRP, c'est l'alliance avec eux ou les deux tours partout.

En conclusion de ce débat, le Groupe décide de reprendre les négociations avec les communistes.

La nouvelle loi sera votée avec une question de confiance par l'Assemblée Nationale le 13 août : la représentation proportionnelle s'appliquera dans les villes de plus de 9 000 habitants. C'est le résultat d'un compromis entre le Groupe

MRP et le Gouvernement.

Le 27 juillet, dans un discours prononcé à Rennes, de Gaulle traite les communistes de «séparatistes».

# Août 1947 : quel statut pour l'Algérie et les Algériens ?

Le Bureau de l'Assemblée a prévu la clôture de la session pour le 13 août. En fait, les discussions sur le projet de statut pour l'Algérie vont l'amener à siéger durant tout le mois d'oût (et quelques jours au début de septembre sur des problèmes économiques et financiers).

Pendant le mois d'août, le Groupe MRP tient dix réunions.

Au cours de la première, tenue le 5 août sous la présidence d'Henri Lespès (99 présents), **Pierre-Henri Teitgen**, vice-président du Conseil, montre les dangers de l'accord intervenu entre la CGT et le patronat prévoyant une révision des salaires et des prix échelonnée sur plusieurs mois. A son avis, si l'on accorde satisfaction à toutes les revendications en même temps, la hausse des prix sera de 35 à 40%. Pas de hausse généralisée des prix ; certains peuvent être augmentés de 10%, d'autres ne pas être augmentés du tout.

Paul-Emile Viard, député d'Alger démissionne du Groupe. Au cours des dix réunions du Groupe, le sujet principal va rester l'Algérie.

Où en sont les positions des uns et des autres en ce début du mois d'août 1947 ?

Henri Bouret, rapporteur de la Commission de l'Intérieur, en fait la description suivante à la réunion du 8 août (93 présents), présidée par Johannès Charpin.

- Le PC se dit favorable à l'association. Cette thèse, dit l'orateur, conduirait en moins de dix ans à la séparation de la France et de l'Algérie.
  - · La SFIO se prononce pour le fédéralisme.
- Le MRP est favorable à l'assimilation progressive, estimant que le rayonnement de la France doit être suffisant pour permettre une pénétration profonde de sa culture en Afrique du Nord. Il pense que la culture française est assez forte pour permettre l'intégration dans le premier collège (électoral) des musulmans dont le statut est déterminé par la loi du 5 octobre 1946 (notamment les anciens combattants, les titulaires du certificat d'étude primaire).

Maurice Schumann s'étonne et regrette que les membres MRP de la Commission de l'Intérieur se soient abstenus sur l'article concernant cette intégration.

Ben Taieb dit que la France doit tenir les promesses qu'elle a faites en 1946 car ce serait de nature à apporter un apaisement en Algérie ; une position contraire serait prise comme un affront par les Algériens. Il demande en outre le développement des classes coraniques pour combattre l'influence du PC.

Marcel Poimbœuf met en cause la politique gouvernementale, qui n'a pas traduit dans les faits le bénéfice qu'il aurait été possible de tirer d'une compréhension entre la foi mulsulmane et la foi chrétienne.

Pierre de Chevigné estime que les conditions morales et matérielles dans lesquelles se discute le statut justifient que le vote intervienne dans le calme après réflexion et seulement à la rentrée.

Gatuing approuve l'orateur et dément l'information sur des troubles possibles en Algérie à la fin du Ramadan si le statut n'est pas voté. Il trouve inactuel le spectre de l'ONU qui se saisirait du problème algérien. Répondant à une question de Solange Lamblin, il affirme que le droit de vote des femmes ne pourra intervenir qu'après une consultation des musul-

mans

Louis Terrenoire rappelle la progression de l'anti-parlementarisme et la nécessité de ne pas toujours temporiser.

Edmond Michelet est favorable à l'ajournement du débat.

Le dimanche 10 août, le Groupe se prononce contre l'ajournement et pour la prise en considération du projet gouvernemental de préférence à la proposition Rabier (SFIO).

Le même jour, le Congrès national de la SFIO réclame la prise en considération de la proposition Rabier de préférence au projet que défend avec vigueur Paul Ramadier.

A la réunion du Groupe MRP du 19 août, **Henri Bouret** rappelle les deux points importants qui divisent la majorité gouvernementale : la part des musulmans dans le premier collège et la majorité des deux tiers qui serait exigée à l'Assemblée algérienne, du moins dans le domaine des projets financiers.

Il rappelle aussi les récentes déclarations de **de Gaulle** sur le statut de l'Algérie : le Général se place nettement en deça du projet gouvernemental ; il prévoit deux collèges distincts entièrement homogènes, revenant ainsi sur l'ordonnance du 7 mars 1944 qu'il a lui-même promulguée.

Le matin du 21 août a lieu une concertation entre les représentants du MRP, de la SFIO et du Rassemblement des Gauches Républicaines (radicaux). Un accord intervient.

Elle est suivie le 26 août d'un entretien réunissant Paul Ramadier, Maurice Schumann, Henri Queuille et Charles Lussy.

Le vote du projet à l'Assemblée intervient le 27 août ; il crée une assemblée algérienne.

## Quand le RPF se met à débaucher

Lors de sa réunion du 21 août (52 présents), présidée par Paul Bacon, le Groupe MRP a délibéré sur la création la veille, à l'Assemblée, d'un intergroupe ayant pour objectif la révision de la Constitution. Il s'agit d'une initiative prise par quelques députés à la demande du RPF.

A l'issue du débat, il publie un communiqué où il "considère qu'aucun député du Groupe n'est autorisé à adhérer à un intergroupe de caractère politique sans l'accord préalable du Groupe ou des organismes directeurs du Mouvement..."

# Paul Ramadier cherche une porte de sortie

Début septembre à l'Assemblée Nationale : discussion en seconde lecture d'une série de textes, parmi lesquels les projets financiers avec une subvention pour le charbon et le statut de l'Algérie.

Comme il le fait depuis des semaines, le président du Conseil se montre résolu à poser la question de confiance sur tous ses projets qui créent des difficultés dans sa majorité. Il en est ainsi pour un texte limité à la subvention pour le charbon! Paul Ramadier prend ainsi le risque d'ouvrir une crise ministérielle... Le Groupe MRP, hostile au maintien des subventions, n'en décide pas moins de voter de nouveau la confiance lors de sa réunion du 2 septembre 1947 à 23 heures 30, présidée par Robert Lecourt (43 présents).

## Vers l'organisation d'une Troisième Force républicaine

 14 septembre 1947 : la Commission Exécutive du MRP décide que le Mouvement refusera toute alliance exclusive.

- 26 septembre : les syndicats de fonctionnaires critiquent le statut adopté par le Parlement.
- 2 octobre: Maurice Thorez dénonce "le parti américain", c'est-à-dire ceux qui acceptent le Plan Marshall. Les syndicats du secteur public réclament une hausse des traitements de 11%. De Gaulle prononce un discours à Vincennes.
- 14 octobre : début d'une grève dans les transports et la marine marchande, qui va durer jusqu'au 21.
- 16 octobre : Léon Blum propose l'organisation d'une Troisième Force ... qui existe déjà dans la composition du Gouvernement Ramadier : socialistes, MRP, radicaux et UDSR, indépendants (Marcel Roclore et Louis Jacquinot).
- 19 octobre : premier tour des élections municipales; grand succès du RPF, qui remporte plus de 38% des voix.
- 22 octobre: Paul Ramadier remanie une seconde fois son gouvernement en réduisant le nombre de ses membres: 18 (en comptant le président du Conseil), à savoir 12 ministres et 6 secrétaires d'Etat (un record). Les socialistes ont 7 ministres (avec Ramadier qui est président du Conseil et ministre de la France d'outre-mer); les radicaux 2 (Yvon Delbos, ministre d'Etat, et André Marie, ministre de la Justice), le MRP 3 (Bidault au Affaires étrangères, Teitgen aux Forces armées et Schuman aux Finances).
- 26 octobre : second tour des élections municipales; confirmation du succès RPF.
- 27 octobre : de Gaulle réclame la dissolution de l'Assemblée Nationale.

## Vaudrait-il mieux appeler de Gaulle?

Ce même 27 octobre, qui est un lundi, le Groupe MRP se réunit dès 10 heures du matin (107 présents) sous la présidence de Robert Lecourt.

D'après son Conseil politique, qui a délibéré le 24 octobre, le Groupe devrait prendre des décisions sur les quatre points suivants :

- faut-il dissoudre l'Assemblée Nationale ?
- faut-il engager dès maintenant une révision de la Constitution?
- est-il opportun que le président de la République, Vincent Auriol, fasse appel à de Gaulle?
- faut-il voter la confiance au nouveau Gouvernement Ramadier?

**Robert Lecourt** annonce que Louis Chevallier démissionne du Groupe et il rend hommage à sa loyauté.

Jean Catrice. - S'appuyer sur la Troisième Force, d'accord, mais à condition qu'elle soit capable de rétablir l'autorité de l'Etat et de restaurer l'économie. Sinon, autant appeler de Gaulle tout de suite.

Jean-Paul Palewski. - Notre échec vient du manque d'efficacité du Gouvernement et de notre désaccord avec le Général de Gaulle... Ne nous coupons ni de notre gauche ni de notre droite et renseignons-nous sur les intentions des uns et des autres.

Robert Bichet. - Il faut refuser la confiance à Ramadier; offrir le pouvoir à de Gaulle; en cas de refus, très probable du Général, former un nouveau gouvernement avec des personnalités marquantes, qui s'appuierait sur une large majorité républicaine.

Henri Lespès est hostile à la survie du Gouvernement Ramadier. Il se réfère aux textes publiés par le MRP durant la campagne électorale d'octobre-novembre 1946 et demande que le Mouvement prenne l'initiative de la révision constitutionnelle.

Marcel Poimboeuf. - Ce qui importe ce ne sont pas tant les torts que de Gaulle peut avoir à l'égard du MRP mais le fait qu'ayant été le maître absolu durant deux ans le Général ne s'est pas montré l'homme de la situation.

Marc Sangnier demande que l'on ne se fasse pas trop d'illusions sur la force du "tiers parti" et invite le Groupe à chercher de quel côté se trouve le plus grand péril pour la République.

Pierre-Henri Teitgen, tout en accordant le bénéfice du doute à de Gaulle, conteste vigoureusement que le RPF soit républicain. Il pense que le MRP peut discuter d'égal à égal avec de Gaulle mais dans le cadre de la légalité républicaine et sans chercher à faire l'intermédiaire, à qui on n'en saurait aucun gré. Quant à jouer les bourgeois de Calais il ne peut en être question, dit-il. Jamais nous ne nous renierons. Qu'Auriol appelle de Gaulle, d'accord, mais nous ne nous agenouillerons jamais!

Nouvelle réunion le lendemain 28 octobre (118 présents) sous la présidence de Robert Lecourt et de Paul Bacon : on est dans l'attente de la déclaration ministérielle de Paul Ramadier, sur laquelle le président du Groupe MRP a eu une conversation avec les dirigeants socialistes, à leur demande.

Pierre-Henri Teitgen précise que Paul Ramadier s'exprimera en termes mesurés sur le RPF et expliquera pourquoi ni la dissolution ni la révision constitutionnelle ne peuvent avoir lieu dans les circonstances actuelles (crise économique et sociale).

# Nouveau "oui" à Ramadier mais juste le temps de préparer une nouvelle équipe gouvernementale.

A la réunion du 29 octobre (la déclaration ministérielle a eu lieu la veille), sous la présidence de Marcel Poimboeuf (132 présents), **Robert Lecourt** déclare que trois courants parcourent le Groupe : confiance à Ramadier sans conditions, confiance avec conditions, méfiance.

Germaine Poinso-Chapuis. - Nous pouvons avoir des raisons de méfiance à l'égard du nouveau gouvernement, mais nous devons voter la confiance, à la condition toutefois de nous sentir capables de substituer à ce gouvernement, dans un avenir proche, une équipe de remplacement.

Maurice Guérin votera la confiance mais il demande que le renforcement de l'autorité gouvernementale ne reste pas dans les seules paroles de Ramadier et qu'il se traduise en actes.

Pierre Abelin. - Le MRP ne peut pas rester lui-même s'il soutient encore longtemps Ramadier. C'est le moment de mettre en avant nos hommes et de soutenir nos thèses... Le Parti Socialiste doit comprendre que nos hommes et nos thèses répondent mieux aux désirs et aux besoins du pays. Si nous accordons notre soutien au nouveau gouvernement, ce doit être pour permettre la préparation d'une future équipe.

**Raymond Moussu.** - Le nouveau gouvernement n'a pas de politique agricole et les charges annoncées par Robert Schuman pèseront lourd sur l'agriculture.

Charles Barangé. - Il n'y a pas augmentation du taux de l'impôt mais une modification dans l'établissement de l'assiette (rendement à l'hectare).

Raymond Moussu. - Les charges sur l'agriculture vont passer d'un milliard et demi à vingt milliards... Nous ne pouvons accorder qu'une confiance à court terme.

Jean Catrice, Marc Sangnier et Robert Bichet sont également partisans de voter une confiance à court terme. Robert Bichet fixe un délai de trois semaines et demande que des contacts soient pris immédiatement "entre les responsables des groupes décidés à sauver les institutions républicaines pour que soit constitué un gouvernement de large union républicaine et de compétences techniques".

Charles Barangé votera une confiance valable jusqu'au 13 novembre. Il demande que Ramadier démissionne ce jour-là et que la nouvelle équipe soit prête pour lui succéder.

Pierre Pflimlin demande que le Groupe MRP reste uni, qu'il réalise autour de lui la conjonction des centres et qu'il prenne le risque d'assurer le gouvernement; à son avis, le Groupe est d'accord pour que le Général de Gaulle soit mis en face de ses responsabilités par le Président Auriol et se voie offrir le pouvoir dans la légalité républicaine.

**Robert Buron** ne pense pas qu'un vote de défiance aurait de graves conséquences mais il note que si nous votons la confiance nous ne pouvons pas plus en fixer le terme au 13 novembre que dans trois mois.

Robert Lecourt. - Votons la confiance sous condition et prenons des contacts dès maintenant pour former la future équipe gouvernementale où le MRP aurait une large place.

Maurice Lucas. - Aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis trois ans n'a eu une politique agricole.

Henri Lespès regrette la décision du MRP sur l'intergroupe mais il sera discipliné. Il votera la confiance à Ramadier sous réserve que les ministres MRP démissionnent le 13 novembre.

Alfred Coste-Floret, Raymond Roques, Pierre de Chevigné et Louis Terrenoire soutiennent ce point de vue. Terrenoire précise que Ramadier n'est pas l'homme de la situation et qu'il a l'intention de lui refuser sa confiance.

François Reille-Soult, qui votera la confiance, pense qu'il faut créer un climat favorable au redressement de l'autorité gouvernementale, puis attendre pour juger Ramadier à ses actes.

Maurice Schumann. - Renverser actuellement le gouvernement serait interprété par le pays comme notre ralliement au gaullisme. De plus, aucune autre équipe n'est prête. Disons simplement : "Le Groupe MRP vote la confiance au gouvernement". Pour la suite, conservons les contacts pour la formation d'un nouveau gouvernement. Avertissons-en Ramadier.

Georges Bidault. - Accorder une confiance à terme, c'est un vote de méfiance à terme. Il serait donc préférable de voter la méfiance tout de suite... Si nous votons la confiance, nous devons le faire sans ultimatum, mais avec des réserves concernant l'autorité du gouvernement et les déclarations "qualitatives" de Ramadier, hier, à propos du Général de Gaulle.

Au terme de ce débat, décisions :

- discipline de vote, à l'unanimité moins 11 voix.
- démarche auprès du Président Auriol pour lui expliquer la position du Groupe;
- vote de la confiance par 79 voix contre 6 et 16 abstentions.

En séance publique, la confiance au gouvernement est votée le 30 octobre.

## L'affaire de la motion Michelet

Réunion suivante le 31 octobre à 15 heures sous la présidence de Joannés Charpin (77 présents).

Robert Lecourt regrette qu'Edmond Michelet ait cru devoir, la veille, entreprendre de recueillir auprès de ses collègues des signatures en bas d'une motion, qu'il se proposait de publier, visant à réclamer la révision de la Constitution.

Edmond Michelet répond qu'après avoir constaté dans son département (la Corrèze) l'état passionnel de ses militants il a voulu prendre date en soumettant une motion à la signature de camarades et en la portant à la connaissance du public, après en avoir donné connaissance à ceux qui, au Comité National, avaient manifesté une certaine tendance conciliatrice, à savoir Bidault, Colin et Maurice Schumann. Il donne lecture du texte, qui a été soumis à de Gaulle, sauf le cinquième alinéa, rédigé par Terrenoire :

«1° Les élections municipales ont modifié l'ordre d'urgence

des problèmes à résoudre.

« 2° Les partis politiques, nécessaires à l'éducation du citoyen, ne peuvent imposer des directives contraires aux indications du suffrage universel.

« 3° Le MRP demeure un élément indispensable de toute formation qui veut gouverner dans le sens de la justice sociale.

- « 4° Si le MRP voulait le maintien de l'équipe gouvernementale actuelle, qui a prouvé son inefficacité, il manquerait à sa raison d'être.
- «5° Il est nécessaire de procéder à la révision constitutionnelle".

André Monteil. - Parler de révision constitutionnelle en ce moment, à côté du RPF, c'est malhonnête à l'égard du MRP. Edmond Michelet réplique que le MRP a travaillé en liaison avec le PC quand il était d'accord avec lui. Il affirme qu'il ne démissionnera pas d'un Mouvement qu'il a contribué à créer.

Louis Terrenoire regrette d'avoir été absent lors de la parution de son article dans Carrefour. Le titre utilisé par le joural a surpris sa bonne foi.

Robert Prigent rappelle la décision massive du Comité National de ne pas engager actuellement la procédure de la révision constitutionnelle et déclare qu'il fait le procès non pas du texte de Michelet mais de la méthode employée.

Maurice Schumann précise qu'il a donné son agrément à la visite de Michelet au Général de Gaulle.

François Reille-Soult déclare que la force du MRP réside dans l'amitié entre ses membres et qu'il n'y a pas d'amitié sans confiance.

Marcel Poimboeuf, estime que si certains membres du Groupe ne veulent pas se soumettre aux décisions de la majorité ils doivent le quitter en toute loyauté.

André Colin rappelle la nette orientation du Comité National : ni dissolution, ni révision constitutionnelle dans les circonstances actuelles.

Jean Cayeux note que le rôle arbitral du MRP a été diminué dans le scrutin de la veille par le nombre des abstentions. Il rappelle "quel coup de poignard dans le dos a été l'article du Terrenoire pendant la campagne électorale municipale, tout spécialement à Paris".

Charles Barangé précise qu'Emilien Amaury s'est effectivement livré à un travail de débauchage, par exemple auprès de son colistier, Joseph Le Sciellour.

Germaine Peyroles déclare que Michelet n'a pas le droit de s'adresser au pays par dessus le MRP et que les militants du Mouvement, s'ils croient en sa doctrine, font confiance aux hommes qui l'ont toujours défendu.

Charles Viatte demande que l'on procède rapidement à une réforme des méthodes parlementaires en liaison avec les socialistes.

Pierre Abelin, qui parle en son nom et au nom de Buron et de Pflimlin, fait observer que la motion Michelet, telle qu'elle a été présentée au Comité National, proposait la révision constitutionnelle et l'appel au Général de Gaulle alors que la motion sur laquelle Michelet recueillait hier des signatures ne contenait plus ce dernier point. Il pense que nous devons connaître la pensée actuelle du Général sur la révision constitutionnelle mais que nous ne pouvons poser la question que si nous restons unis et formons un bloc fort. Il demande à Robert Lecourt, qui va être reçu dans l'aprèsmidi par Vincent Auriol, de lui proposer d'interroger le Général sur ses intentions et de rendre cette démarche publique.

Pierre Dhers s'élève contre le deuxième alinéa de la motion Michelet parce qu'il le juge contraire à l'idée que le MRP se fait de la démocratie. Il précise ainsi le motif de sa réaction : le MRP n'a pas à défendre les idées d'un autre parti.

Solange Lamblin craint que ce premier coup de pioche donné contre le MRP n'en entraîne d'autres; elle pense qu'il est très préjudiciable au moment où, pour la première fois, le Mouvement occupe une large place sur le plan parlementaire (le discours de Guy Mollet la veille en est la preuve) et

Maurice Guérin. - Oui, ne démantelons pas le bloc MRP!

le Mouvement occupe une large place sur le plan parlementaire (le discours de Guy Mollet la veille en est la preuve) et fait perdre au PC sa marge (de manoeuvre) socialiste. Si le MRP a supprimé une équivoque sur le plan parlementaire, choisir ce moment pour en introduire une autre serait criminel, dit-elle.

Maurice Schumann déclare que, solidaires dans la victoire, nous devons le rester dans l'épreuve. Il demande que nous nous maintenions en contact avec de Gaulle, pour que nous ne manquions aucune chance de réconciliation entre la République et son restaurateur.

Philippe Livry-Level indique que dans son département il n'a que des électeurs et pas de militants et que ses électeurs viennent de le désavouer.

Pierre de Chevigné, qui a signé la motion Michelet, dit qu'elle sera publiée dans sa presse locale mais pas dans la presse nationale.

Paul Hutin-Desgrèes affirme sa foi dans le MRP.

En conclusion du débat, à l'unanimité moins deux voix, le Groupe MRP adopte une motion d'Alfred Coste-Floret faisant confiance à son bureau "pour assurer, dans le maintien d'une stricte discipline, la cohésion du MRP..."

# Préambule aux grèves insurrectionnelles : violences communistes à Marseille

Le 12 novembre, violentes manifestations communistes et cégétistes à Marseille : attaque du Palais de Justice, assaut de la Mairie (Michel Carlini, élu maire RPF de la ville, le 10 novembre, par 26 voix contre 25 au député communiste Jean Cristofol, est molesté) ; grève ayant pour prétexte la hausse du prix des tramways mais en réalité déclenchée pour alimenter les troubles.

Raymond Cayol fait un récit des événements à la réunion du 13 novembre (112 présents) présidée par Robert Lecourt et Marcel Poimboeuf.

- Ce peut être une répétition avant une série d'autres manifestations violentes, dit-il.

A son avis, la police est noyautée par le Parti communiste; l'attitude des CRS l'a montré.`

Décision : Jean Cayol dépose une interpellation au Gouvernement.

Le 15 novembre, la grève se développe à Marseille et gagne les Houillères du Nord.

A sa réunion du 14 novembre, le Groupe entend une communication **d'André Armengaud**, sénateur, qui vient de rentrer d'un voyage aux Etats-Unis, sur l'aide américaine en crédits, en fournitures, en aide technique et en investissements.

## Pour diriger un nouveau gouvernement, Vincent Auriol pense à Léon Blum.

Des conversations s'engagent le dimanche 16 novembre entre les représentants des groupes de la majorité en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, en liaison avec le président de la République. Paul Ramadier en est informé.

Robert Lecourt en informe le Groupe (114 présents) le 18 novembre à 14 heures, alors qu'est prévue l'interpellation de Raymond Cayol sur les manifestations de Marseille. Un débat de politique générale s'ouvre.

Pierre Dominjon. - Il faut trouver les hommes d'abord; le

programme viendra ensuite.

Charles Barangé. - Les conversations et les consultations actuelles ne font pas bonne impression dans le pays. A la veille d'événements graves, il s'agit de préciser la position de la majorité à l'égard du Parti communiste. La crise doit se terminer rapidement.

Robert Buron. - Les communistes cherchent à se faire mettre dans l'illégalité soit par de Gaulle soit par nous. Il n'est pas douteux qu'ils fassent de la provocation. Le RPF a tout intérêt à attendre car nous travaillons pour lui, que nous fassions bien ou que nous fassions mal... Paul Ramadier cherche à tenir cahin-caha. Il faut renverser son gouvernement tout de suite, sinon on ne trouvera aucun candidat pour prendre la succession... Les conversations de ces jours derniers ont été utiles, mais en les poursuivant davantage on ne réglera pas mieux la situation.

Jean Catrice. - Il est nécessaire de dénouer très rapidement la crise et il faut que le MRP soit largement représenté dans le nouveau ministère afin qu'il puisse remplir son rôle d'intermédiaire.

André Lescorat. - Après les hommes de doctrine et de mystique, il faut maintenant voir à l'oeuvre des hommes tout court. Le Gouvernement Ramadier capitulera partout. Il n'est pas nécessaire que le président du Conseil agisse brutalement, mais il faut qu'il agisse tout court.

François Reille-Soult. - Il faut un changement immédiat. Les événements de Marseille ont crée dans le pays la crainte d'un affrontement de deux blocs et propagé une opinion favorable à la conjugaison des centres.

Paul Boulet. - N'oublions pas que la République est menacée sur ses deux ailes et non pas sur une seule. Le danger d'une dictature personnelle est au moins égal à celui de la dictature de classe ou de parti... Nous agitons le pays inutilement avec toutes ces conversations et nous créons un état de psychose.

Joseph Dumas. - Les ouvriers n'accepteront jamais le retour (?) du RPF, qui représente la réaction. Il est dommage que le gouvernement n'ait pas pris position dès le mois de juillet, ainsi que le demandait la CFTC, contre la hausse des salaires et pour une indemnité de la vie chère... Je n'ai confiance ni en Léon Blum ni en Paul Ramadier.

Robert Bichet. - Il est regrettable qu'on n'ait pas offert officiellement la présidence du Conseil au Général de Gaulle. Qu'on le veuille ou non , la crise est ouverte depuis huit jours. L'agitation communiste se développe parce qu'il n'y a pas d'autorité... Il s'agit, comme le dit Dominjon, d'une question d'hommes et non pas de programme... Ce n'est pas le MRP qui est demandeur, c'est le pays.

Raymond Cayol (député des Bouches-du-Rhône) fait le récit des démarches qu'il a faites auprès du ministre de l'Intérieur (Edouard Depreux), du ministre de la Justice (André Marie) et du président du Conseil (Paul Ramadier) pour leur demander de prendre des mesures à l'égard du préfet et du commissaire de police. Il n'a pas confiance dans la fermeté de Ramadier. A son avis, voter la confiance au gouvernement serait une faute contre l'honnêteté et contre le pays.

Pierre Schneiter est hostile à une politique de prudence et partisan d'accepter des risques. A son avis, si elle n'intervient pas dans les 48 heures la solution n'interviendra jamais.

Solange Lamblin s'élève contre l'appellation Troisième Force, qui est venue de l'extérieur : ces termes laissent supposer qu'après l'échec de cette troisième force on passera à la deuxième puis à la première.

Pierre de Chevigné estime que la responsabilité du magistrat dans les graves événements de Marseille est plus grande que celle de la police car le magistrat doit donner l'exemple aux flics.

**André Monteil** pense qu'a propos de ces événements il ne faut pas mettre en cause la seule responsabilité du gouvernement actuel mais aussi celle des gouvernements précédents. Il n'est pas disposé à renverser le Gouvernement Ramadier à l'occasion de l'interpellation Cayol.

Germaine Poinso-Chapuis rappelle la carence du gouvernement en ce qui concerne les effectifs de police envoyés à Marseille et regrette la manière spectaculaire avec laquelle, ensuite, après les événements, ont été disposées les forces de police. Elle s'élève de nouveau contre les défaillances du ministre de l'Intérieur (Edouard Depreux), du préfet et du commissaire central de police.

Maurice Schumann montre les conséquences d'un renversement immédiat du gouvernement : un fossé entre les socialistes et le MRP; un obstacle à la constitution d'un gouvernement fort et stable; la création de nouvelles menaces en cas de vacance prolongée de la légitimité. Il assure les membres du Groupe qu'une nouvelle solution gouvernementale interviendra dans un très bref délai.

**Pierre-Henri Teitgen** explique que le gouvernement ne pouvait pas envoyer davantage d'effectifs de police à Marseille en raison de la nécessité d'avoir des forces importantes partout ou des troubles graves sont annoncés.

Germaine Poinso-Chapuis s'élève contre les sanctions prises à l'égard de Jean Cristofol, député communiste des Bouches-du-Rhône; la levée de son immunité parlementaire provoquerait la révolution à Marseille, alors que l'on maintient en place un préfet incapable de prendre les mesures nécessaires.

Paul Coste-Floret met en cause la politique militaire du Gouvernement : diminution des crédits militaires, ajournement de la convocation d'une classe. A son avis, la démission du Gouvernement ne doit être provoquée ni par un vote parlementaire ni par un retrait des ministres MRP mais elle peut l'être par ceux-ci dans un délai de 48 heures.

Robert Lecourt demande un délai d'une huitaine de jours pour résoudre la crise.

\* \*

En fait, la crise se précipite dès la soirée du 18 novembre. En fin d'après-midi, Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, et Charles Lussy, président du Groupe socialiste, demandent un entretien à Robert Lecourt, pour préparer la suite. Paul Reynaud n'a pas accepté d'entrer dans un gouvernement présidé par Léon Blum (solution proposée par le président de la République) et a suggéré la formation d'un nouveau gouvernement socialiste homogène, analogue au cabinet Léon Blum qui a eu en charge le gouvernement du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947. Robert Lecourt se déclare hostile à cette solution et demande une réunion des responsables des groupes pour parler programme. Elle a lieu mais les radicaux n'y viennent pas en raison d'une déclaration de Guy Mollet à l'AFP qui ne leur a pas plu. Les conversations portent sur les salaires et les prix.

Au Conseil des ministres du 19 novembre, des divergences apparaissent tout de suite entre ministres MRP et ministres socialistes sur ces problèmes : Paul Ramadier décide alors d'aller porter la démission de son gouvernement à Vincent Auriol, après avoir rappelé le deuxième contingent de la classe 47 et fait évacuer les usines Citroën.

Le président de la République entreprend immédiatement ses consultations et reçoit Maurice Schumann et Robert Lecourt en fin de soirée.

Il leur affirme qu'il n'a fait encore aucun choix pour la présidence du Conseil.

Tels sont les événements que **Robert Lecourt** expose à la réunion du Groupe du 20 novembre. Il voit trois questions à

résoudre

- Composition de la majorité gouvernementale : une majorité la plus large possible à la fois à droite et à gauche.
- Une équipe neuve dans sa structure et dans ses hommes (dix ministres) politiques assistés de secrétaires d'Etat techniques.
- Le gouvernement ne devra pas négliger l'information du pays.

L'orateur indique que, l'amitié prévalant, Auriol pourrait bien appeler Léon Blum.

Qu'en pense le Groupe MRP ? Il y a 110 présents et Marcel Poimboeuf préside.

Charles Barangé. - Le MRP doit se débarrasser de son complexe d'infériorité et ne pas se laisser entraîner dans un dirigisme renforcé.

Pierre de Chevigné. - Il sera difficile de trouver une majorité de 310 voix sans faire appel aux partisans de de Gaulle. Maurice Schumann. - Sur la question de savoir s'il est souhaitable que de Gaulle soit appelé en consultation à l'Elysée, la Commission Exécutive du MRP s'est divisée en deux parties écoles.

André Denis. - Il faut la présence au gouvernement d'hommes de caractère pour procéder à l'épuration de l'armée et de la police. Il faut un programme qui puisse rallier tous ceux qui veulent faire face au communisme.

Jean Catrice. - Le MRP doit revendiquer les postes techniques au gouvernement.

Pierre Truffaut. - Si nous voulons réussir dans le domaine technique, il est indispensable de créer au préalable un choc psychologique. Or Blum et Reynaud sont nécessaires pour créer ce choc.

Marc Sangnier. - Le pays a un grand désir de calme. La mission du MRP est de donner la force nécessaire au gouvernement. S'il n'en est pas capable, il aura joué sa dernière carte.

Vincent Auriol fait appel à Léon Blum, qui reçoit les délégués du MRP, Robert Lecourt et Charles Barangé, le 21 novembre à 12h15.

Robert Lecourt rapporte le contenu de cet entretien au Groupe, à 14 h. Il indique que la déclaration ministérielle de Léon Blum sera surtout politique : le leader socialiste fera appel à la Troisième Force pour s'opposer au Parti communiste et au pouvoir personnel.

Louis Terrenoire dépose aussitôt une motion qu'il a rédigée avec Roger Dusseaulx, André Guillant et Henri Lespès. Ce texte réclame "la constitution d'un gouvernement de salut national" et demande que "le chef de l'Etat et le Parlement, tenant compte des indications données par le suffrage universel... recherchent avec le Général de Gaulle les conditions d'une action concertée".

Un débat est ouvert.

Henri Bouret. - En majorité les travailleurs se sont prononcés contre la grève mais ils demeurent très mécontents de leur situation.

**Paul Hutin-Desgrèes.** - Si la technique et l'économique conditionnent le social, la politique domine tout... Je me rallie à la première partie de la motion Terrenoire.

François de Menthon. - La Troisième Force sera affaiblie si le Groupe MRP ne vote pas l'investiture de Léon Blum... Mais nous devons obtenir des assurances : opposition à une hausse générale des salaires, assainissement de la gestion des entreprises nationales, maintien de l'équilibre budgétaire sans impôts nouveaux.

André Lescorat appuie de Menthon car il ne veut pas voter dans la nuit. S'adressant à Terrenoire, il lui fait observer que

pour saisir une main il faut encore qu'elle se tende.

Eugène Rigal fait des réserves sur la personnalité de Léon Blum.

**Joseph Dumas** exprime son désaccord avec la motion Terrenoire.

**Alfred Coste-Floret** veut en savoir plus sur le programme de Blum.

**Charles Barangé aussi**. Que signifie pouvoir d'achat effectif : s'agit-il d'une baisse des prix ou d'une hausse des salaires ?

Nouvelle réunion du Groupe ce vendredi 21 novembre, à 17h45, sous la présidence de Marcel Poimboeuf (125 présents).

Le groupe rejette la motion Terrenoire et décide la discipline de vote pour le scrutin d'investiture de Léon Blum. Il délibère ensuite sur le "oui" ou le "non" à l'investiture.

Alfred Coste-Floret regrette l'absence de programme chez Blum.

**Charles Barangé** a le même regret mais il est partisan de voter l'investiture, se réservant d'être intraitable, ensuite, sur le programme et sur l'équipe.

Marc Sangnier approuve Barangé. A son avis, il faut tout faire pour consolider la Troisième Force. Ne pas voter l'investiture de Blum, dit-il, serait tomber dans l'aventure.

Daniel Boisdon est lui aussi de cet avis car le MRP, demain, aura besoin des socialistes.

**Joseph Dumas** trouve justes les revendications des ouvriers, qui réclament 50~% d'augmentation sur les allocations familiales et une indemnité de vie chère uniforme pour tous.

Robert Lecourt approuve Boisdon et demande qu'en séance publique l'orateur MRP fasse des réserves sur les propos anti-gaullistes de Blum.

Maurice Schumann rappelle que si Blum reçoit l'investiture le Groupe MRP discutera des conditions de sa participation au gouvernement.

Georges Bidault annonce que les Etats-Unis vont envoyer à la France 50.000 tonnes de blé et de farine supplémentaires pour le mois de décembre.

Robert Lecourt demande au Groupe de le laisser juge d'accorder quelques exceptions à la discipline de vote. Son idée est combattue par Maurice Schumann, Paul Boulet et Alfred Coste-Floret, favorables à une discipline pour tous. Germaine Peyroles souhaite que les exceptions soient

rares, l'investiture devant se jouer à quelques voix.

Le Groupe décide de voter l'investiture de Léon Blum à l'unanimité moins 10 voix contre et 2 abstentions. Ensuite, pas 49 voix contre 42, il accepte la proposition Lecourt.

Henri Lespès annonce qu'après l'exclusion d'Edmond Michelet du MRP il se solidarise avec lui et quitte le Groupe.

Le président de séance donne lecture de la lettre de démission de Louis Terrenoire.

Le même jour, Léon Blum obtient 300 voix. L'investiture ne lui est pas accordée.

## Accueilli favorablement par la majorité, Robert Schuman dénoue la crise

Le 21 novembre à 23 h 30, le Président Auriol reçoit Robert Lecourt et Maurice Schumann. Sortant au même moment de l'Elysée, Blum et Herriot remercient chaleureusement Lecourt pour son discours dans le débat d'investiture.

Vincent Auriol déclare aux représentants du MRP que Robert Schuman (ministre des Finances dans le Gouvernement Ramadier) a la sympathie des ministres socialistes, puis il propose à Robert Lecourt de former le nouveau gouvernement. Celui-ci se récuse aussitôt.

Le 22 novembre, à 6 h 30, Vincent Auriol appelle Robert Schuman à l'Elysée.

Le député de la Moselle accepte de former le nouveau gouvernement et retrouve Lecourt pour étudier les termes de sa déclaration d'investiture prévue pour l'après-midi. Il rend visite à Blum, qui l'accueille fort bien. Il y a des difficultés du côté de Paul Reynaud.

Le Groupe est informé de ces événements à 15 heures, dans une réunion présidée par Marcel Poimboeuf (108 présents).

**André Colin** déclare que le MRP doit poursuivre l'action qu'il a entreprise au début du mois pour un gouvernement fort et stable. Il pense que Robert Schuman va recueillir une très large majorité.

Henri Bouret rend hommage à Jacques Augarde qui a voté l'investiture de Léon Blum au mépris de ses intérêts électoraux.

Le Groupe MRP se réunit une seconde fois ce 22 novembre, à 18 heures,après le vote d'investiture (412 voix contre 184).

Robert Schuman y est accueilli par les vifs et longs applaudissements des députés debout.

Il exprime sa volonté de former le nouveau gouvernement dans la nuit et même, afin de faire face à la gangrène et au travail de sape qui visent depuis des semaines à paralyser les points les plus névralgiques de l'économie.

Nous devons faire preuve, dit-il, du maximum de compréhension et de justice, mais commençons d'abord par l'affirmation de l'autorité du gouvernement. Que nous réussissions ou pas, nous ne devons pas encourir le risque même d'une apparence de lâchage... La France ne sera pas gouvernée en vertu d'un concept dictatorial, mais par une équipe réalisant l'union de la collectivité française. La seule condition de la participation au gouvernement, pour les groupes devant faire partie de la majorité, sera trouvée et remplie par le contrat que nous allons conclure avec l'Assemblée.

Je suis décidé à obtenir le maximum de concours désintéressés.

Il ne s'agit pas pour le MRP de renier quoi que soit de sa conception essentielle. Nous ne sommes pas demandeurs; nous accomplissons notre devoir. Notre seul souci sera d'agir selon notre conscience. Si nous échouons, nous devons pouvoir dire que nous avons fait de notre mieux pour relever la France et établir davantage de concorde et de sincérité entre les partis.

Je demande au Groupe MRP l'appui de son expérience et de son union, son amitié aussi, comme la franchise de ses critiques. C'est à ces conditions que nous éviterons de nous égarer (très vifs applaudissements).

Georges Bidault est le seul intervenant : "Tout a été dit, le devoir est clair : marchons derrière lui, avec lui et pour lui".

\* \*

Le gouvernement est constitué le dimanche 23 novembre (publication au Journal Officiel le 24). Pour la première fois, une femme y figure comme ministre à part entière : **Germaine Poinso-Chapuis**, ministre de la Santé publique et de la Population.

# Composition du Gouvernement Schuman : du bon et du moins bon; pourquoi

Réuni le mardi 25 novembre sous la présidence de Robert Lecourt (102 présents), le Groupe MRP accueille avec de vifs applaudissements plusieurs des nouveaux ministres : Germaine Poinso-Chapuis, Pierre-Henri Teitgen, Paul Coste-Floret, Pierre Pflimlin, Joannès Dupraz.

Francisque Gay se déclare déçu de la nomination de René Mayer au poste de ministre des Finances et des Affaires économiques, car il s'agit, à son avis, de l'un des défenseurs les plus obstinés du libéralisme doctrinal et même du libéralisme capitaliste. Il regrette que le MRP ait perdu l'Economie. Il affirme qu'il convient de s'appuyer sur la Troisième Force et non pas de s'agréger à l'un des deux blocs.

André Monteil, se référant aux déclarations de Robert Lecourt, déclare qu'il y a une différence de nature entre les deux périls qui menacent actuellement le pays et que la manière de lutter contre le RPF n'est pas la même que celle qui s'impose vis à vis des communistes. Quant à la politique économique, il préfère une politique modérément dirigiste avec un ministre libéral à une politique libérale menée sous le couvert d'un dirigisme doctrinal. Enfin, il exprime le voeu que sous le Gouvernement Schuman on fasse cesser certaines injustices flagrantes concernant la liberté d'enseignement; il s'élève notamment contre une circulaire de Naegelen (qui conserve dans le nouveau cabinet son portefeuille de l'Education Nationale) interdisant aux municipalités d'accorder des bourses d'entretien aux enfants indigents qui fréquentent une école privée.

Joseph Dumas rappelle que le MRP s'est prononcé pour une majoration des allocations familiales avant toute augmentation des salaires et pour la présence d'un représentant du peuple auprès de chaque ministre.

Fernand Mauroux voit un objectif prioritaire dans toute politique économique : stabiliser le prix du matériel et des produits nécessaires aux agriculteurs.

Louis Siefridt voit un certain nombre d'avantages dans la présence de René Mayer au gouvernement. Il demande à Pierre Pflimlin de suivre l'exemple de Chéron en pratiquant une propagande intense auprès des paysans. Il réclame que l'on mette fin aux injustices dont sont victimes les agriculteurs dans le domaine des allocations familiales.

Léo Hamon (conseiller de la République) indique que la circulaire Naegelen dont parle Monteil est illégale et qu'on peut l'attaquer auprès du Conseil d'Etat. S'agissant de la composition du gouvernement, il note que la présence de René Mayer et d'un certain nombre de secrétaires d'Etat ne facilitera pas la tâche des militants ouvriers du MRP. Il fait appel aux ministres MRP pour sauvegarder les préoccupations propres du MRP, du moins ce qu'il en reste.

**Emile Bocquet** parle du rôle capital que va pouvoir jouer Pflimlin s'il sait fournir aux paysans ce qui leur manque.

Pierre Pflimlin indique que le Ravitaillement vient d'être rattaché à l'Agriculture et confié à Yvon Coudé du Foresto, conseiller de la République MRP, nommé sous-secrétaire d'Etat. Sur la structure du gouvernement, il apporte les précisions suivantes :

• Dans la nuit de samedi à dimanche, Robert Schuman a tenté d'appliquer le schéma retenu par la section d'études MRP dirigée par François de Menthon, à savoir une structure hiérarchisée des ministres, coordonnée par quelques personnalités seulement. Mais ce cadre a éclaté sous la pression d'appétits déchaînés et on a été obligé d'en revenir à un ensemble de ministères éparpillés, tous placés sur le même plan. Or dans cette structure-là, un ministère de l'Economie ne pouvait pas avoir beaucoup d'efficacité, alors que le ministère de l'Agriculture offrait la possibilité d'une prise directe avec la réalité économique.

• La Troisième Force ? Ce qui la menace le plus, c'est l'état d'esprit qui s'est manifesté pendant cette crise chez des hommes qui n'ont pas compris qu'il était nécessaire de faire taire les appétits, les préjugés et les positions partisanes... La Troisième Force, c'est la conjonction de toutes les forces républicaines attachées aux institutions actuelles.

François Reille-Soult déclare que la situation justifie que le Groupe soutienne le gouvernement.

Gilbert Cartier réclame des mesures pour garantir la liberté du travail, alors que les grèves s'étendent.

Lionel de Tinguy invite les membres du Groupe qui sont maires à participer aux Congrès des maires de France, qui se tient à l'Hôtel de Ville et qui réunit actuellement une majorité de communistes.

## Faut-il codifier le droit de grève ? Il existe des grèves politiques.

Une proposition de loi sur ce sujet a été déposée quelques mois auparavant par le radical Henri Queuille. Pierre Gabelle a été chargé de l'étudier en liaison avec les socialistes et les radicaux.

Le Groupe MRP en débat le 28 novembre (c'est la centième réunion du Groupe depuis le début de l'année) sous la présidence de Robert Lecourt; il y a 52 présents. De nombreuses idées sont émises. Plusieurs systèmes sont envisagés. Mais la situation exige des mesures immédiates.

Selon **Paul Gosset**, les travailleurs n'attendent pas des textes mais des actes. Le gouvernement, dit-il, a de nombreuses occasions d'agir pour faciliter les efforts de ceux qui résistent à la grève politique.

Pour **Pierre Dhers**, il est inutile de discuter d'un texte sur ce sujet sans connaître les intentions du gouvernement.

De l'avis de **Pierre-Henri Teitgen**, il s'agit moins aujourd'hui de refaire une législation (entre 1936 et 1939, il existait une législation sur les cours d'arbitrage) que d'assurer l'autorité de l'Etat.

Robert Bichet rappelle que les organisations syndicales ouvrières, consultées, se sont prononcées contre une nouvelle législation qui interviendrait immédiatement, la jugeant inopportune, et pour l'envoi sur le terrain de forces capables de faire respecter la liberté du travail.

On passe au vote.

1° Faut-il prendre position aujourd'hui sur le mode de réglementation du droit de grève? Non, par 21 voix contre 4.

2° Faut-il conseiller au gouvernement de déposer un projet réglementant le droit de grève ? Non, par 16 voix contre 14

Le lendemain 29 novembre, sous la présidence de Robert Lecourt, avec 31 présents, le Groupe étudie les projets gouvernementaux visant à appeler 80 000 réservistes, prévenir les actes de sabotage et assurer la liberté du travail, à dissoudre onze compagnies républicaines de sécurité. Dans les réunions des commissions, les communistes ont multiplié les incidents.

 - 28 novembre : mort du Général Leclerc dans un accident d'avion.

an additiont

 Nuit du 1er au 2 décembre : vifs incidents au Palais-Bourbon, provoqués par les communistes contre le projet de loi relatif à la liberté du travail.

- Le 2 décembre, le Groupe MRP désigne **Edouard Moisan** pour expliquer son vote favorable.

- Le 9 décembre, **Robert Buron**, qui revient d'un voyage en Tchécoslovaquie et en Hongrie, fait un exposé devant le Groupe (69 présents).

Tchécoslovaquie. Gouvernement tripartite à direction communiste. La Bohème et la Moravie ont donné 48% des voix aux communistes. L'ambition de beaucoup de Tchécoslovaques pour leur pays est qu'il apparaisse comme la tête de pont de l'Orient dans l'Occident. Ils sont violemment anti-allemands; ils ont beaucoup de sympathie pour la France, tout en gardant fortement le souvenir de Munich, et ils ont tendance à penser que le Gouvernement français n'est pas assez ferme dans sa politique allemande.

Hongrie. Importance des destructions, notamment à Budapest. Les aristocrates terriens ont été dépossédés; ils sont maintenant à l'étranger ou conducteurs de tramway. L'étendue des fermes n'est pas supérieure à trois hectares. Chez les industriels et les commerçants, la situation n'a pas changé; il n'y a pas eu de nationalisations; mais il existe des tribunaux du peuple qui prononcent des sanctions sévères en cas d'infraction à la législation économique. Les intellectuels, les avocats, les médecins ont perdu leurs fortunes mais ils ont augmenté leurs honoraires. Les petits professeurs sont devenus ministres ou secrétaires de syndicat. Le pouvoir d'achat des travailleurs a beaucoup baissé. On ne voit pas un seul Russe dans les rues car les Russes ont compris qu'il suffisait pour eux que la classe exploitante, qui est une toute petite minorité, accepte de jouer le jeu russe.

# A nouveau gouvernement, nouvelle politique

C'est Pierre Abelin, secrétaire d'Etat auprès de Robert Schuman, qui, le 10 décembre, vient exposer au Groupe (47 présents) les premiers travaux du nouveau gouvernement. Troubles sociaux. Dans le langage de certains dirigeants de syndicat, l'ordre de reprise générale du travail donné par la CGT ne signifie qu'un repli, au sens militaire du mot. Sans doute pensent-t-ils à reprendre une action dans peu de temps.

Equipe gouvernementale. Elle est devenue très homogène à la suite de l'action déjà accomplie depuis quinze jours. Robert Schuman a une grande autorité personnelle sur elle. De Londres, où a lieu une conférence, Georges Bidault lui a envoyé un télégramme de félicitations, soulignant que son action a déjà de fortes répercussions à l'étranger.

Politique économique et sociale. En raison des mesures prises, le pouvoir d'achat va se trouver accru de 400 milliards de francs. Ce pouvoir d'achat nouveau doit bénéficier surtout aux salariés, à condition de maintenir les prix et de faire une ponction sur le pouvoir d'achat des classes favorisées; les besoins de l'Etat, pour la reconstruction, l'équipement et les besoins de trésorerie, vont en effet augmenter de 400 milliards également. Les solutions sont à l'étude : emprunt, impôts, mesures réclamées par Pierre Schneiter. Quelques réajustements de prix sont à prévoir : dans l'industrie, les transports, pour l'électricité et le charbon. La grève a coûté 1.800 000 tonnes de charbon et nous avons besoin d'un stock de 3 millions de tonnes.

Organisation des transports parisiens (mise en régie).
Crise diplomatique avec Moscou. Le Gouvernement français ayant déclaré indésirable la présence en France de cer-

tains membres de la mission soviétique, la Russie a décidé de rompre les pourparlers commerciaux avec la France avant même d'en avoir averti Paris. Moscou a annoncé en outre le rappel de la mission française en URSS et le rappel de la mission soviétique en France. Cette décision va gêner le travail, déjà limité, des missions de rapatriement qui fonctionnent en URSS. Le ministre des Anciens combattants, François Mitterrand, doit faire une déclaration à la radio.

**Robert Lecourt** félicite **Pierre Trémintin** pour son élection à la présidence de l'Association des maires de France.

Un long débat suit l'exposé d'Abelin. Principaux sujets traités :

- · les relations franco-russes
- le rappel et la démobilisation de réservistes (il y a 200 000 hommes actuellement mobilisés en supplément).
- de nouvelles mesures en faveur des économiquement faibles.
- · les allocations d'attente aux sinistrés.
- l'application de la loi du 22 août 1947 sur le montant des allocations familiales.
- les mesures propres à arrêter la montée des prix agricoles.
- de nouveaux crédits pour importer de la viande, du lait, des aliments du bétail.
- l'application pratique du Plan Marshall à partir de mars 1948
- l'assurance d'obtenir une aide américaine urgente (325 millions de dollars)
- la suppression d'un certain nombre de services administratifs
- d'éventuelles ponctions monétaires analogues à celles que propose Pierre Schneiter
- la mise en vente libre du poisson
- la détection de dépôts d'armes clandestins organisés par des communistes
- le reclassement des enseignants
- le statut des entreprises nationalisées
- les lenteurs de l'administration dans l'établissement des livrets des veuves de guerre.

## Subventions aux groupes éducatifs

Divers sujets à la réunion du Groupe du 16 décembre (80 présents), présidée par Robert Lecourt. Parmi eux, les subventions aux groupes éducatifs.

Marc Sangnier s'élève avec force contre la répartition des subventions prévues par le ministre de l'Education nationale (Naegelen) qui refuse toute subvention aux groupes qui ne sont pas spécifiquement laïques et même aux groupes neutres.

Maurice-René Simonnet rappelle que ces mesures ont été prises par le Gouvernement Ramadier et qu'il faut réagir vite. Il regrette au surplus que les gouvernements précédents aient laissé rattacher les colonies de vacances à l'Education Nationale et les groupements sportifs aux ministère des Transports.

Solange Lamblin demande l'ouverture des crédits nécessaires au reclassement des enseignants du secondaire.

## Equilibrer les dépenses publiques

A la réunion du 17 décembre, **Pierre-Henri Teitgen et Pierre Abelin** rapportent les travaux du Conseil des ministres du matin : mobilisation et démobilisation des réservistes (classe 43) et des disponibles (classe 46); projets économiques et sociaux.

A ce sujet, trois principes :

- rétablir la liberté du marché dans un certain nombre de secteurs, mais contrôle maintenu dans les secteurs de base;
- équilibrer le budget ordinaire et renforcer le programme

de reconstruction et d'équipement;

• consolider le pouvoir d'achat des travailleurs.

Le 19 décembre : scission de la CGT et fondation de la CGT-FO par Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT de 1909 à 1940.

A l'Assemblée, le Groupe MRP délibère sur le projet relatif aux loyers.

Le 20 décembre, sous la présidence de Johannès Charpin (80 présents), le Groupe discute des projets financiers : un prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation et un emprunt.

Les textes sont présentés par **Robert Buron.** Au point de vue technique, dit-il, l'équilibre du budget autour de 900 milliards comprend 83 milliards de recettes nouvelles venant d'une réforme de la fiscalité. Pour couvrir les 817 milliards restants, René Mayer semble avoir spéculé sur la hausse des prix ... La surperfiscalité n'épongera pas le pouvoir d'achat supplémentaire. Le problème est dont déplacé et non pas résolu.

Pierre Abelin note que demander 158 milliards à l'économie nationale dont le revenu annuel est d'environ 4000 milliards constitue une charge assez légère. Seules les modalités d'assiette sont défectueuses. Mais le gouvernement doit donner l'impression qu'il est décidé à stabiliser le franc, car il espère avoir d'ici quelques semaines des possibilités d'importation beaucoup plus importantes et obtenir bientôt les 280 millions de dollars qui nous seront nécessaires avant mars.

**Yvon Coudé du Foresto**, ministre du Ravitaillement, rappelle que son ministère a été privé peu à peu de ses moyens d'action prioritaires. Il a donc dû traiter avec les professionnels. Il donne l'assurance :

- que l'organisation du marché de la viande sera faite d'ici peu;
- que les mesures nécessaires seront prises pour éviter le marché noir du pain;
- et pour répartir les aliments du bétail et relever la production du lait;
- qu'il remédiera à la désorganisation du marché des matières grasses.

Une discussion générale est ouverte. La liste des observations faites par les membres du Groupe est ainsi établie dans le procès verbal de la réunion.`

- · Augmentation nécessaire du pouvoir d'achat des familles.
- Possibilité pour les sinistrés de se voir imputer leur quote-part d'emprunt sur leurs indemnités de reconstruction.
- Versement intégral du produit de l'emprunt à une caisse autonome de reconstruction.
- Compression des dépenses publiques parallèle à l'effort demandé aux contribuables.
- Assainissement des entreprises nationalisées.
- Répartition plus égale de l'impôt sur les professions commerciales.
- Dégrèvements d'impôt pour les petits agriculteurs et encouragement des paysans honnêtes.
- Recherche des revenus actuellement soustraits à l'impôt.
- Réduction des disponibilités flottantes susceptibles d'être jetées sur le marché des produits de consommation
- Réduction brutale des marges des intermédiaires.
- Effort parfois brutal sur le rationnement de certaines denrées
- Présentation des projets au public dans le sens d'un emprunt plus que dans le sens d'un impôt.

Maurice Schumann déclare que les mesures envisagées sont nécessairement injustes et ne seront acceptables que si elles s'insèrent dans un plan économique d'ensemble. Se faisant l'écho d'une réflexion formulée à haute voix, il dit que René Mayer (ministre des Finances et des Affaires économiques) ne doit pas être considéré comme un cheval de Troie.

Pierre Pflimlin. - Les proviets qui vous sont soumis ont été établis par le gouvernement tout entier, après de longues discussions où les points de vue ont été confrontés. L'écart inflationniste actuel wa tendre à augmenter en raison du recul saisonnier des arrivages des denrées alimentaires et de l'augmentation de la circulation monétaire, conséquence des hausses de salaires. Les projets tendent à faire une ponction sur cet écart, par le paiement anticipé des impôts, par l'établissement d'impôts nouveaux et par l'emprunt. Une ponction sur les signes monétaires n'a pas été écartée. Le gouvernement fera tout son possible pour frapper avec équité certaines catégories défavorisées d'agriculteurs et de petits commerçants. Il se penchera spécialement sur le problème de la viande, prendre des mesures spectaculaires sur certains points (restaurants) et chaque ministre envisagera dans son ministère la suppression des postes qui ne sont pas indispensables après avoir fait le bilan des tâches supplémentaires qui sont demandées aux fonctionnaires depuis 1938. La tâche du gouvernement est certes très difficile et les possibilités d'échec sont nombreuses. Il n'en demeure pas moins que tout gouvernement devra faire face aux mêmes problèmes et qu'il est nécessaire d'agir sans attendre.

\* \*

La discussion des projets financiers se poursuivant en séance publique à l'approche de Noël, le Groupe MRP se réunit le 22 décembre sous la présidence de Marcel Poimboeuf. Robert Schuman, président du Conseil, est présent

Lionel de Tinguy lui demande de s'adresser aux Français par la radio. A son avis il faut l'autorité du président du Conseil pour leur faire comprendre ce qu'on leur demande aujourd'hui. Ils sont en effet désabusés par l'échec des mesures gouvernementales antérieures à l'arrivée de Robert Schuman au pouvoir. Il faut leur expliquer que le gros effort demandé aujourd'hui sera suivi d'une amélioration de la situation générale et qu'ils seront en définitive les véritables bénéficiaires de l'opération.

Eugène Delahoutre soumet au Groupe un amendement qui mettrait au nombres des contribuables visés par les projets les parlementaires eux-mêmes.

René Charpentier défend la cause des agriculteurs : la cher-

té de la vie est due beaucoup plus au trop grand nombre des intermédiaires qu'aux prix à la production. Il rappelle que la dernière baisse du prix de la viande à la production a été accompagnée d'une hausse du prix de détail. Il expose qu'il est essentiel que l'agriculture s'équipe; retarder cette phase capitale de notre réorganisation économique, ce serait vouer d'avance à l'échec tout plan de redressement. Il réclame pour le moins des facilités de paiement pour les agriculteurs. Charles Barangé fait observer que ces facilités de paiement sont prévues et que s'y ajoutent des abattements à partir du troisième enfant, ce qui jouera souvent en faveur des agriculteurs et des artisans.

Robert Schuman déclare qu'il est indispensable de procéder à des économies dans le domaine des dépenses publiques mais qu'elles sont insuffisantes pour améliorer sensiblement la situation financière. Il souligne que les projets du gouvernement ont bien davantage un caractère d'emprunt qu'un caractère d'impôt. Il confirme que des atténuations sont prévues pour les agriculteurs. Surtout, ajoute-t-il, n'oublions pas que d'autres mesures économiques et financières viendront parfaire l'oeuvre actuellement entreprise.

\* \*

Dernière réunion du Groupe de l'année 1947 (la cent-dixième) le 30 décembre (79 présents), sous les présidences successives de Robert Lecourt, Raymond Moussu et Marcel Poimboeuf.

A l'ordre du jour : la suite de la discussion des projets financiers et l'ambiance pré-électorale créee par certains députés.

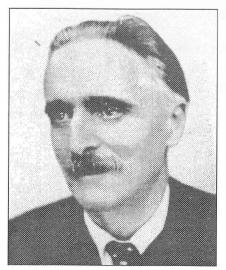
**Robert Lecourt** rappelle que la dissolution de l'Assemblée Nationale dépend en dernier ressort de l'Assemblée elle même.

Charles Barangé pense que ces menées visent à torpiller l'oeuvre de salut public entreprise par Robert Schuman afin que son gouvernement n'ait pas le profit du redressement national. Il souligne que l'attitude de l'inter-groupe RPF est purement et simplement démagogique.

Maurice Schumann est très satisfait de la récente réunion du Comité national du MRP: les projets financiers n'ont pas eu à subir une seule attaque. Il voit dans ce désintéressement, qu'il avoue quelque peu inattendu, un premier arbitrage des intérêts particuliers.



Robert Buron député de la Mayenne



François Reille-Soult député du Tarn



René Charpentier député de la Marne

## Novembre - décembre 1947 ROBERT SCHUMAN BRISE LES GRÈVES INSURRECTIONNELLES ORGANISÉES PAR LE PC ET LA CGT

Samedi 22 novembre 1947, 20 heures : Robert Schuman reçoit l'investiture de l'Assemblée Nationale (par 412 voix contre 184) pour former un nouveau gouvernement, après la démission du Gouvernement Paul Ramadier, Depuis le matin, des vaques de grèves déferlent sur le secteur public et nationalisé et gagnent le secteur privé...

C'est le début d'une opération insurrectionnelle organisée par la CGT et par le Parti communiste, qui n'a pas admis d'être évincé du gouvernement au mois de mai (1). Elle va passer par des phases très violentes (il y aura des sabotages de voies ferrées et des morts) et des phases de concertation, qui n'aboutiront jamais.

Avec lucidité et sang froid, Robert Schuman, soutenu par un gouvernement que l'épreuve unit dans l'action, emploie la fermeté (il fait voter d'urgence des lois tendant à la défense de la République et à la protection de la liberté du travail; il rappelle les réservistes de la seconde moitié de la classe 46) sans jamais fermer la porte à la discussion, même avec la CGT, et il répond aux revendications légitimes par une série de mesures sociales.

Finalement, c'est la CGT qui baisse les bras, le 9 décembre, en lançant l'ordre de reprise du travail, sans condition.

Sur ces 18 jours qui ont failli conduire à une guerre civile, le Secrétariat du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale adresse le 13 décembre aux parlementaires MRP, pour mémoire, un récit, jour après jour, des événements. Nous le reproduisons ci-après, in extenso.

#### HISTOIRE D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE AVORTÉE

22 novembre - 9 décembre 1947

#### Contribution à l'étude des mouvements politico-sociaux

#### Avant-propos

Sur suggestion de plusieurs Députés M.R.P. le Secrétariat du Groupe a dressé un tableau chronologique des événements de la récente crise. La tactique communiste n'étant pas indéfiniment renouvelable, il n'est pas inutile d'étudier rétrospectivement le développement de l'offensive, celui de la résistance ouvrière et l'effet des mesures de contre-offensive.

#### **SAMEDI 22 NOVEMBRE**

#### I - LES GRÈVES ÉTENDENT LEUR EMPRISE.

1° S.N.C.F.

Gare de Lyon : fermeture.

Saint-Lazare: trafic banlieue nul.

Gare du Nord : trafic banlieue presque nul. Grève à Lens, Douai, Avignon, Vintimille.

2° Marine.

Grève à Marseille, Nantes, Bordeaux, Rouen, Sète.

3° Houillères.

La grève se généralise dans les bassins de Valenciennes, de Moselle, de Saint-Etienne, du Gard, des Cévennes.

4° Ports et docks. Ordre de grève donné pour lundi. 5° Fonctionnaires. Instituteurs de la Seine en grève.

6° Bâtiment.

La grève s'étend à Paris, gagne Lille et Annecy.

7° Métallurgie. Les grèves, partielles à Paris, gagnent la province.

8° Minoterie.

La grève est effective à Paris, à Marseille, dans l'Aude.

#### II - LA C.G.T. PRÉCISE L'OBJECTIF DE LA GRÈVE.

- 1° Minimum vital à 10.800 francs.
- 2° Acompte provisionnel de 25% en augmentation des salaires.
- 3° Révision trimestrielle des salaires.

#### III - L'ASSEMBLÉE NATIONALE INVESTIT ROBERT SCHUMAN

A 20 heures, Robert Schuman reçoit l'investiture de l'Assemblée (412 contre 184).

#### **DIMANCHE 23 NOVEMBRE**

#### I - ROBERT SCHUMAN FORME SON MINISTÈRE

#### II - PREMIERS SYMPTÔMES IMPORTANTS DE RÉSISTANCE OUVRIÈRE.

Bassin houiller de Moselle: 75% des votants se prononcent pour la reprise immédiate du travail.

<sup>(1)</sup> En octobre 1947, création du Kominform. Au cours des débats, la délégation du PC français a été vivement critiquée pour sa faiblesse contre l'impérialisme américain en France

#### **LUNDI 24 NOVEMBRE**

#### I - LES CONFLITS S'AMPLIFIENT.

- 1° Dockers : grève affective au Havre, à Nantes, Bordeaux, Marseille.
- 2° P.T.T.: les chauffeurs des P.T.T. se mettent en grève.
- 3° Métallurgie : trèle totale dans la région parisienne; arrêt des hauts-fourneaux et aciéries de Thionville.
- 4° La commission executive de l'Union des Fédérations de Fonctionnaires décide par 35 voix contre 22 d'accorder au Gouvernement un "court délai" pour faire connaître sa réponse à ses revendications.

#### II - LE VOTE SECRET, PREMIÈRE ARME DE LA RÉSISTANCE.

Le vote secret donne toujours une majorité contre la grève. Mais l'obstruction communiste empêche la reprise du travail.

#### III - PREMIERS CONSEILS DE GOUVERNEMENT;

- 1º Après-midi : Conseil de Cabinet
- 2° Soir : Conseil interministériel restreint.

#### **MARDI 25 NOVEMBRE**

#### I - LA GRÈVE GAGNE ENCORE DU TERRAIN

- 1° Houillères : la grève atteint tous les bassins.
- 2° Métallurgie : la grève s'étend en province, à Bordeaux, Bourges, Le Mans, Metz, Saint-Etienne, Toulouse, Valenciennes.

#### II - LA RÉSISTANCE S'AFFAIRE DANS QUELQUES SECTEURS DE LA GRÈVE

- 1° S.N.C.F. : amélioration malgré l'ordre de grève générale donné pour le jour même.
- 2° Sochaux : les ouvriers de Peugeot repoussent la grève à la majorité des deux tiers.

#### III - LE GOUVERNEMENT CHERCHE LA CONCILIATION.

- 1º 17heures : Robert SCHUMAN reçoit une délégation du Bureau de la C.G.T. conduite par Benoît FRACHON et Léon JOUHAUX,
- 2° Soir : Conseil des ministres : étude de mesures d'ensemble.

#### MERCREDI 26 NOVEMBRE

#### I - LA GRÈVE COMMENCE A DOUTER DE SON SUCCÈS.

- 1° S.N.C.F.: nombreux sabotages.
- 2° Gaz: grève à Clichy, La Villette.
- 3° Transports routiers : grève partielle.

#### II - LA RÉSISTANCE OUVRIÈRE SE GÉNÉRALISE.

- 1° S.N.C.F.: votes contre la grève à : Toulouse, Lille, Strasbourg, Saint-Nazaire, Laon, Auxerre, Calais, Dijon.
- 2° P.T.T. la Fédération syndicaliste autonome s'élève contre la position cégétiste.

#### III - LA C.G.T. REPOUSSE LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES.

Après-midi : Robert SCHUMAN communique aux organisations ouvrières et patronales les mesures arrêtées par le Gouvernement; la C.G.T. les repousse.

#### IV - LE GOUVERNEMENT PUBLIE SES MESURES EN MATIÈRE DE SALAIRES:

Soir: Robert SCHUMAN les annonce par radio au pays (indemnité de vie chère de 1500 francs + rajustement des allocations familiales).

#### **JEUDI 27 NOVEMBRE**

#### I - LA GRÈVE À SON POINT CULMINANT

- 1° Paralysie totale : mines, métallurgie, bâtiment, ports, voies fluviales.
- 2° Paralysie partielle, S.N.C.F., P.T.T., électricité et gaz, textile, industries chimiques et alimentaires.

#### II - LA RÉSISTANCE S'AFFIRME DANS DE NOUVEAUX SECTEURS.

- 1° Toulon: 80% des ouvriers de l'Arsenal reprennent le travail.
- 2° Saint-Etienne: votes contre la grève.
- 3° Saint-Lazare : reprise du trafic sur les grandes lignes.

#### III - LA C.G.T. INSTITUE LE COMITÉ GÉNÉRAL DE GRÈVE.

Réunion des 20 fédérations (4.000.000 de syndiqués) engagées dans l'action en un Comité central de grève présidé par Benoît FRACHON. Publiera chaque jour un communiqué.

#### IV - LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SA POSITION.

Soir : Robert SCHUMAN défend la politique gouvernementale devant l'Assemblée : faire le maximum en faveur des travailleurs, mais faire respecter la liberté du travail.

#### **VENDREDI 28 NOVEMBRE**

#### I- LA GRÈVE SE TRANSFORME EN GUERRE.

- 1° S.N.C.F.: sabotages.
- 2° Mines : le Conseil National de la Fédération du sous-sol lance l'ordre de grève générale.
- 3° Services publics : grèves des boueux, du service des eaux.
- 4° Le communiqué n°2 du Comité central de grève demande d'aider les grévistes de la S.N.C.F. dans leur action.

#### II - LA RÉSISTANCE OUVRIÈRE PROVOQUE DES SCISSIONS.

Les minoritaires syndicalistes de la Fédération postale quittent la Fédération et la C.G.T.

#### III- LE GOUVERNEMENT ÉTUDIE DES MESURES CONTRE LE SABOTAGE.

- 1° 11h 30 15h 30 : Conseil des ministres.
- 2° 19h : deuxième Conseil des ministres. Mise au point de mesures de salut public à soumettre à l'Assemblée.

#### **SAMEDI 29 NOVEMBRE**

#### I - LES GRÉVISTES JOUENT LA CARTE DE L'INTIMIDATION.

- 1° Editions spéciales de "l'Humanité" et de "Ce Soir" (saisies sur ordre du Gouvernement).
- 2° Sabotages. Obstruction qui empêche la majorité de reprendre le travail.

#### II - LA RÉSISTANCE ATTEND LE SOUTIEN DU PARLEMENT.

- 1° S.N.C.F.: service partiel assuré partout sauf gare de Lyon.
- 2° Nuit de vendredi à samedi : le Cartel des services publics se scinde sur la grève immédiate : 6 fédérations contre, 4 pour, qui guittent le Cartel.

#### III - LE GOUVERNEMENT DEMANDE L'APPUI DU PARLEMENT, MAIS MAINTIENT SES CONTACTS AVEC LA C.G.T.

- 1° Le Gouvernement dépose des projets de loi : défense de la République, défense de la liberté du travail.
- 2° Soir : le Conseil de cabinet examine les nouvelles propositions de la C.G.T.; entrevue Daniel MAYER C.G.T.

#### **DIMANCHE 30 NOVEMBRE**

#### LE PARLEMENT LUTTE AUX CÔTÉS DU GOUVERNEMENT.

21h 25 : après 30 heures de débats, l'Assemblée Nationale vote le projet de loi tendant à la défense de la République (408 contre 184).

#### LUNDI 1er DÉCEMBRE

#### I - DERNIERS SUCCÈS DE LA GRÈVE.

- 1° Centrales d'Ivry et de Saint-Denis en grève : arrêt du métro.
- 2° Les Unions départementales des syndicats des Alpes Maritimes, des Bouches du Rhône, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, décrètent la grève.

#### II - PREMIÈRES REPRISES IMPORTANTES.

- 1° S.N.C.F.: réouverture gare de Lyon.
- 2° P.T.T.: tous les bureaux de poste parisiens ouverts sauf deux; en province, la majorité des postiers s'est prononcée contre la grève.
- 3° Métallurgie : reprise progressive en Lorraine et en Alsace.
- 4° Marine : circulation rétablie sur la Seine.
- 5° Ports : reprise à Bordeaux et au Havre.

#### III - LUTTE LÉGISLATIVE AU PARLEMENT.

10h. : ouverture de la discussion sur la protection de la liberté du travail.

#### **MARDI 2 DÉCEMBRE**

#### I- LES GRÉVISTES EMPLOIENT LA FORCE;

- 1° Des groupes de grévistes sillonnent en camion la région du Nord pour empêcher les descentes dans les puits.
- 2° Bagarres à Marseille, Billancourt, Béziers.
- 3° Déraillement de Gentilly (ligne de Sceaux).

#### II - REPRISES ACCÉLÉRÉES DU TRAVAIL.

- 1° Métallurgie : reprise à 80% en Moselle.
- 2° S.N.C.F.: reprise accélérée.
- 3° Textile : l'ordre de grève générale donné par l'Union des syndicats du textile de la région parisienne est peu suivi.

#### III - LE GOUVERNEMENT RÉPOND PAR LA FORCE A LA FORCE.

Evacuation des centrales hydroélectriques de Brommat (Aveyron), de Marèges (Corrèze), d'Eguzon (Indre).

#### IV - LE PARLEMENT, LUI AUSSI, DOIT USER DE LA FORCE.

Nuit de lundi à mardi : incident Calas (1)

#### V - LE GOUVERNEMENT SUSPEND SES NEGOCIATIONS;

Temps d'arrêt des négociations Daniel MAYER - C.G.T.

#### MERCREDI 3 DÉCEMBRE

#### I - LE PARLEMENT LUTTE CONTRE L'OBSTRUCTION.

Poursuite de la discussion du projet sur la protection de la liberté du travail.

#### II - LE GOUVERNEMENT RENFORCE SES ARMES, MAIS ANNONCE DE NOUVELLES MESURES SOCIALES

1º Matin : Le Conseil des Ministres décide une majoration des allocations familiales de 22% à compter du 1er décembre.

2° Soir : communiqué du ministère des Forces armées : rappel de la 43/2.

#### III - GRÉVISTES ET SABOTEURS CONTRE LA POLICE.

1° Nuit de mardi à mercredi : déraillement d'Arras (2).

2° Incidents graves (attaques de bâtiments publics) à Marseille, Valence, Avignon, Nice, Sète, Montpellier, Grenoble, Toulouse, Rennes, Denain, Béthune.

3° La troupe occupe les centrales électriques.

#### **JEUDI 4 DÉCEMBRE**

#### I - LE PARLEMENT MARQUE DES POINTS.

4h 25 : la loi sur la protection du travail est adoptée (413 contre 183)

#### II - LES GRÉVISTES CHERCHENT LA BAGARRE.

1° 14h : graves incidents à Valence (2 morts).

2° Bagarres sérieuses à Aix, Avignon, Béziers, Marseille, Nice (40 blessés), Clermont, Lille, Lorient, Saint-Ouen, Puteaux, Ivry.

#### III - LE GOUVERNEMENT GOUVERNE.

Après-midi : le Gouvernement fait connaître aux délégués des organisations de fonctionnaires les conclusions de ses travaux concernant la revalorisation et le reclassement de la fonction publique (crédit total de 110 milliards).

#### **VENDREDI 5 DÉCEMBRE**

#### I - LA C.G.T. S'EFFORCE DE RETROUVER L'AUTORITÉ QU'ELLE A DÉJÀ PERDUE.

1° 3h : l'Union générale des fédérations de fonctionnaires décide une grève d'avertissement de 48 heures pour lundi matin.

2° Démarche du Bureau de la C.G.T. auprès de Monsieur Vincent AURIOL, qui refuse de recommander une seconde lecture des lois votées par l'Assemblée Nationale. FRACHON accepte de reprendre les négociations avec le Gouvernement.

#### II - LA FATIGUE S'EMPARE DES GRÉVISTES.

Détente dans le Midi. Quelques incidents à Saint-Etienne.

#### SAMEDI 6 DÉCEMBRE

#### 1° - C.G.T. ET GOUVERNEMENT DISCUTENT.

1° Daniel MAYER annonce un règlement général des salaires et des prix à partir du 1er décembre, pour 6 mois.

2° Le désaccord Gouvernement-C.G.T. sur la révision trimestrielle des salaires subsiste.

3° Négociations cependant reprises avec entrevue MAYER-JOUHAUX.

#### II - LES REPRISES DE TRAVAIL S'ACCENTUENT.

1° S.N.C.F.: trafic banlieue normal aux gares Montparnasse, Nord, Est.

2° Métallurgie : reprise totale en Moselle.

3° Textile: reprise à Lille, Roubaix, Tourcoing.

#### **DIMANCHE 7 ET LUNDI 8 DÉCEMBRE**

#### I - ÉCHEC DES CONVERSATIONS C.G.T. GOUVERNEMENT.

1° Dimanche: négociations Daniel MAYER-C.G.T.

2° Nuit de dimanche à lundi : on apprend leur échec.

3° 19h.30 : nouvelle entrevue Daniel MAYER-C.G.T.

4° De nouveau sans résultat à 20 heures.

#### II - ÉCHEC TOTAL DES GRÈVES IMPORTANTES.

1° Echec du mouvement de grève du métro : ordre rapporté.

2° Echec de la grève d'avertissement des fonctionnaires ; dans les P.T.T., plus que 10% de grévistes.

#### MARDI 9 DÉCEMBRE

### CAPITULATION SANS CONDITION DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE......

Soir : le Comité central de grève lance l'ordre de reprise du travail; le Gouvernement annonce avant 48 heures des conversations Gouvernement-Confédérations syndicales. Extrait du Dictionnaire des parlementaires

Dans une atmosphère surchauffée, après de multiples incidents à la suite desquels des sanctions furent prononcées contre des députés communistes, Raoul Calas prend la parole et conclut son intervention en exaltant le 17° régiment d'infanterie qui, en 1907, à Béziers, avait refusé de faire feu sur les viticulteurs : "c'est un geste à la fois républicain et patriote, d'autres suivront son exemple". Le compte-rendu des débats rapporte que "les députés siégeant à l'extrême gauche se lèvent et chantent l'hymne aux soldats du 17° ". Le président Herriot suspend la séance. A la reprise, il demande à l'Assemblée de prononcer la censure avec exclusion temporaire contre Raoul Calas qui "a fait appel à la violence, à l'insurrection de l'armée contre les ordres qui peuvent lui être donnés. "La censure prononcée, la séance suspendue, le député de l'Hérault demeure à la tribune. A la reprise, entouré de députés communistes qui en bloquent l'accès, il refuse de la libérer. Le président suspend à nouveau la séance. Le lendemain matin, à six heures, Raoul Calas obtempère aux injonctions de la garde du Palais Bourbon.

(2) Déraillement de l'express Paris-Lille : 16 morts, 30 blessés.

## LE GOUVERNEMENT ROBERT SCHUMAN

D'après la brochure "Ministères de la France de 1944 à 1958" éditée par l'Imprimerie de l'Assemblée Nationale.

#### 1er Cabinet Robert SCHUMAN

24 novembre 1947 (1) - 26 juillet 1948 (2)

	MM.			
Président du Conseil S. d'Etat (Présidence du Conseil) S. d'Etat (chargé de la Fonction				
publique et de la Réforme administrative) (à partir du 26 novembre 1947)	Jean BIONDI (D)			
S. d'Etat (Postes, Télégraphes et Téléphones). (à partir du 26 novembre 1947)	.Eugène THOMAS (D)			
S.S. d'Etat (Présidence) (chargé des Affaires musulmanes)	.Jacques AUGARDE (D)			
Garde des Sceaux, Ministre de la JusticeAndré MARIE (D)				
Affaires étrangères	.Georges BIDAULT (D) Pierre SCHNEITER (D)			
Intérieur Forces armées S. d'Etat (Guerre) S. d'Etat (Marine) S. d'Etat (Marine) S. d'Etat (Air) Finances et Affaires économiques S. d'Etat (Budget) (à partir du 26 novembre 1947)	Pierre-Henri TEITGEN (D) Paul BÉCHARD (D) (jusqu'au 26 janvier 1948) Max LEJEUNE (D) (à partir du 12 février 1948) Joannès DUPRAZ (D) André MAROSELLI (D) René MAYER (D)			

S.S. d'Etat (Affaires économiques) (à partir du 26 novembre 1947)	Félix GAILLARD (D)
Industrie et Commerce	Robert LACOSTE (D)
S.S. d'Etat	Jean MOREAU (D)
(à partir du 26 novembre 1947)	
Agriculture	Pierre PFLIMLIN (D)
S.S. d'Etat	
( à partir du 26 novembre )	COUDÉ DU FORESTO (S)
Education nationale	
*   *	NAEGELEN (D)
	Edouard DEPREUX (D)
	(à partir du 12 février 1948)
S.S. d'Etat (Enseignement technique)	André MORICE (D)
(à partir du 26 novembre 1947)	
France d'outre-mer	
Travaux publics et Transports	
Travail et Sécurité sociale	
Santé publique et Population	
Reconstruction et Urbanisme	René COTY (D)
Anciens combattants et Victimes	
de la guerre	François MITTERRAND (D)

N.D.L.R. Les ministres appartiennent aux groupes MRP, socialiste, radical; François Mitterrand est UDSR; Jean Moreau et René Coty sont membres du Groupe des républicains indépendants;



Pierre Pflimlin député du Bas-Rhin



Pierre Abelin député de la Vienne



Pierre Schneiter député de la Marne

## LES DÉBUTS DU M.R.P. À RENNES 1944 - 1945

Nous avons reçu de Madame Henri Fréville le texte suivant, rédigé par des anciens militants rennais.

Le 22 novembre 1945, la section rennaise du M.R.P. tenait une réunion statuaire. Il est intéressant de relire le «rapport moral» que le secrétaire, G. Tatard, présentait alors et qui est le premier texte «officiel» que nous ayons retrouvé.

Le rapport souligne que la fondation du Mouvement à Rennes remonte «à plus d'un an»... ce qui nous amène à l'été 1944 (Rennes a été libérée le 4 août). Citons notre document :

«En Ille-et-Vilaine, quelques camarades soucieux de contribuer à la rénovation des mœurs politiques d'avant guerre vont essayer de lancer dans notre département l'idée d'une adhésion - autour du programme du M.R.P. - de tous les Français de quelque opinion qu'ils soient afin de réaliser cette grande unité française indispensable au redressement de notre pays meurtri. Et autour d'une table de salle à manger accueillante, ces camarades discutent : vous avez reconnu nos amis Fréville, Janton, Cochet, Rème, Le Roux qu'entourent quelques compagnons de résistance, de lutte ou de travail. Déjà en effet, le M.R.P. a réussi à grouper des hommes venant d'horizons politiques très divers. A Paris la Jeune République d'une part, le Parti Démocrate Populaire d'autre part, examinent les possibilités d'une action commune avec le M.R.P., mais nos camarades de Rennes n'ont pas attendu et, engagés dès la première heure dans la lutte, conscients de leur devoir et de leurs responsabilités, ils partent de l'avant. La section de Rennes du M.R.P. était créée et avec elle la Fédération d'Ille-et-Vilaine car d'autres sections prennent jour dans différents points du département.»

### Les fondateurs

Arrêtons-nous pour présenter les personnes citées :

- Henri Fréville, professeur d'histoire au Lycée de Rennes, avait été avant la guerre l'animateur des «intellectuels antifascites» et membre de la «Jeune République». Membre de la Résistance, il fut, dès la Libération, directeur régional de l'information (on sait qu'en 1953 il gagna les élections municipales et resta maire jusqu'en 1977; il fut député, puis sénateur et présida le Conseil général d'Ille-et-Vilaine). Il est décéde voici 10 ans.
- Victor Janton, lui aussi professeur et résistant, avait un temps milité au P.S.F. Il était à la Libération chargé de la radio à la direction de l'information et fut plus tard adjoint de Fréville à la Mairie de Rennes.
- Emile Cochet, journaliste résistant, était secrétaire général du journal Ouest-France. Organisateur remarquable, il fut au cœur de la mise en place du développement du M.R.P. dans tout l'Ouest (son fils, Yves, est aujourd'hui porte-parole national des «Verts»).
- Robert Rème, dont nous reparlerons dans un instant.

### Un semestre effervescent

Il convient en effet de situer cette fondation rennaise du M.R.P. dans le cadre de l'effervescence qui éclate à la Libération. Quelques exemples :

- Dès le 27 août, l'A.C.J.F. (Action Catholique de la Jeunesse Française) tient un grand meeting dans un des principaux cinémas de la ville. Etudiants et jeunes travailleurs partagent le même enthousiasme et prônent la participation à la F.U.J.P. (Fédération Unie des Jeunes Patriotes).
- Un ancien «Centre Féminin» devient la première «Maison des

Jeunes» dans le bel Hôtel de Blossac en plein centre. Michel Le Roux, un ancien responsable de la J.E.C., en est le secrétaire... et il était l'un des participants aux premières réunions du M.R.P. Fils d'un cheminot membre du P.D.P. et militant C.F.T.C., il avait dès 1937, à l'âge de 16 ans, accompagné son père à une réunion des «Amis de l'Aube» avec Georges Bidault, organisée à Rennes par Henri Fréville. A l'immédiat lendemain de la libération de Paris, fin août 1944, il est «monté» à Paris, en a ramené des hebdomadaires (Temps Présent, Témoignage Chrétien, Carrefour, etc.). De là est né un «Centre de Propagande de Presse» qui, avec l'aide d'Emile Cochet à Ouest-France, redistribue des milliers de publications d'inspiration démocrate-chrétienne dans tout l'Ouest.

- Autre création : Robert Rème, ancien jéciste, a ouvert, dès octobre, avec des jocistes, le premier «Foyer du Jeune Travailleur» (F.J.T.) dans un local à demi-squatté et que gère l'association «Les Amitiés Sociales». De là naîtra, en 1955, l'Union des F.J.T. dont Guy Houist, autre Rennais, futur président des Familles de France, sera le premier président national.
- Un «Centre d'Information et d'Action Sociale» est aussi ouvert dès octobre 1944. Sa première exposition est consacrée au «vote des femmes».

Bien entendu, il ne s'agit là que de quelques aspects de la vie rennaise en cette fin 1944. Mais ils sont tous liés aux fondateurs locaux du M.R.P. : ce sont des réalisations sociales ouvertes à tous mais d'inspiration démocrate-chrétienne.

### information...

Dès la fin décembre 1944, l'équipe rennaise publie un hebdomadaire «Rassemblement M.R.P.» (en ce temps-là, c'est une simple feuille 30 x 40) pour la «région bretonne». Il est imprimé chez Oberthur - Rennes et le gérant en est Robert Rème.

Ce bulletin devient le 9 septembre 1945, sous le seul titre de «Rassemblement», un hebdo départemental édité par Ouest-France mais appartenant au M.R.P. (Robert Rème en reste «gérant»). Cet hebdo reprend, dans le quotidien, les principales informations locales de la semaine. Mais l'éditorial et la page 1 sont le fait du M.R.P.

On y lit, le 15 mars 1945, que le «Centre Régional du M.R.P. quitte la rue Vaneau et le domicile d'un camarade» pour «installer des bureaux 24 boulevard de la Liberté où se trouveront M.R.P., amis de l'Aube et Rassemblement».

### ... militantisme

Revenons au rapport Tatart de novembre 1945. Il souligne : "Entrant résolument dans le travail de propagande, ce Comité Directeur (dont il a parlé à la fin du passage précédemment cité) nous convie à des réunions d'information avec des orateurs du Mouvement : Bouxom, Colin, Teitgen et bien d'autres..."

Ainsi apparaît le nom de Pierre-Henri Tetgen, lui-même d'origine rennaise et qui est désormais le leader des listes départementales du M.R.P. aux élections.

Le rapport note la création d'une **équipe féminine**», d'un groupe d'étudiants.

Il ne faut pas oublier les quartiers. Des responsables sont trouvés pour chaque secteur de la ville. Il y a bientôt une réunion heb-

## DE GAULLE, BIDAULT ET LA CONSTITUTION DE 1946

Le sujet est abordé dans le numéro 74 de notre bulletin (pages 15 et 16). On sait qu'en septembre 1946 Vincent Auriol, inquiet des désaccords dans le tripartisme, avait soumis des textes transactionnels aux trois partis. Le MRP en approuva certains et sa Commission exécutive établit six points dont elle souhaitait la réalisation. Or le 18 septembre 1946 à 14 heures, Jean-Paul Palewski, député de Seine-et-Oise, demande au Groupe MRP d'ajouter aux six points deux exigences précises de de Gaulle, qui lui donnaient pratiquement la maîtrise de l'exécutif. Après discussion, le Groupe parlementaire décida d'en rester aux six points fixés par la Commission exécutive.

Notre bulletin rapporte que Jean-Paul Palewski se présentait comme le messager du Général de Gaulle. Il n'en est rien. Nous connaissons assez bien cet épisode par le livre «En écoutant de Gaulle», qui est le journal tenu par le Capitaine Guy, aide de camp du Général de 1944 à 1949. Or le 18 septembre 1946, au moment même où J.P. Palewski haranguait les députés du MRP, de Gaulle a fait porter à tous les journaux, pour être publiée le 19 au matin, une condamnation sans appel du projet de Constitution.

Bidault ne souhaitait pas cette rupture avec le Général. Il espérait qu'il pourrait l'éviter. Dans la soirée du 17 Septembre, M. Morin, directeur de son cabinet, a cherché à téléphoner à Claude Guy. Même chose dans la journée du 18. Chaque fois Claude Guy fit répondre qu'il était absent. Il attendait que la presse du matin eût publié la déclaration du Général. Bidault l'entendit à la radio avec désespoir et fureur. Cependant, il fit dire à Guy par sa secrétaire qu'il le recevrait dans l'aprèsmidi à 15 heures. Guy y alla. Le récit de leur conversation occupe quatre pages dans le journal de Guy (pages 121 à 124). Il en ressort deux idées principales. Le Général, dit Bidault, «est en train de perdre les chances qui nous restent de le voir élu président de la République... Le jour venu, alors oui, tout ce qu'on aurait voulu! Car le jour venu, le MRP eût été le premier à aller défendre dans le pays la position révisionniste». Deuxième idée: Bidault souhaite que l'anti-communisme du Général ne soit pas trop exclusif, car il y a des communistes qui pourraient évoluer et il cite Thorez et Marcel Paul. Enfin Bidault chargea son interlocuteur d'assurer le Général de son attachement et de sa fidélité.

Le journal de Guy, publié chez Grasset en octobre 1996, contient beaucoup d'autres détails fort intéressants.

Pierre Dhers
Député honoraire
(de la Drôme)

### BULLETIN

- d'adhésion à l'Amicale du MRP 133 bis rue de l'Université 75007 Paris (Tél. 01 47 05 84 51) : 120 francs.
- de renouvellement de cotisation (120 francs pour 1997 si ce n'est pas déjà fait ou pour 1998)
- d'abonnement au bulletin «Le MRP vous parle» (50 francs pour 1997 ou 40 francs pour les adhérents ; 100 francs pour 1998 ou 80 francs pour les adhérents).

Nom:	Prénom :
Adresse:	Tél. :
Ci joint nour 1999 :	

Ci-joint, pour 1998 :

— Cotisation seule : 120 francs.

— ou abonnement seul : 100 francs.

— ou cotisation + abonnement : 200 francs.

Rayez les mentions inutiles

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Amicale du MRP»